



PROMETIC

T3

**RAPPORT
TRIMESTRIEL**

**POUR LA PÉRIODE TERMINÉE
LE 30 SEPTEMBRE 2010**



PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

A. Communiqué de presse ProMetic – le 15 novembre 2010

B. Rapport trimestriel

Période de trois mois se terminant le 30 septembre 2010

Le présent communiqué constitue le rapport trimestriel destiné aux actionnaires.

1. Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière
2. Bilans consolidés
3. États consolidés des résultats et du résultat étendu
4. États consolidés du surplus d'apport
5. États consolidés du cumul des autres éléments du résultat étendu
6. États consolidés du déficit
7. États consolidés des flux de trésorerie
8. Notes afférentes aux états financiers consolidés



**PROMETIC ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS
POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010**

- Une injection de 10 millions \$ par Allist Pharmaceuticals dans le développement immédiat du PBI-1402 et PBI-4419 en plus de la subvention intégrale des programmes de développement clinique et réglementaire de ces composés pour le marché chinois;
- La société est bien placée pour recueillir l'impact positif découlant des ententes stratégiques transformationnelles;
- En dépit d'une baisse de revenus, la perte nette ajustée démontre plus précisément l'amélioration de la performance commerciale des neuf premiers mois de 2010 comparativement à la même période en 2009.

MONTREAL, QUÉBEC (CANADA) – le 15 novembre 2010 – ProMetic Sciences de la Vie inc. (TSX:PLI) (« ProMetic ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2010. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf si autrement précisé.

L'information qui suit doit être lue conjointement avec les états financiers de l'exercice se terminant le 30 septembre 2010, et avec l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière présentée pour la même période.

« Au cours du troisième trimestre, l'équipe de gestion a été grandement impliquée dans des activités de développement corporatif et en conséquence la société est bien placée pour récolter l'impact positif provenant du pipeline d'ententes stratégiques transformationnelles », indique Monsieur Pierre Laurin, le président et chef de la direction de ProMetic. Monsieur Laurin ajoute : « Il en a résulté une toute première entente pour le PBI-4419, un des nouveaux analogues du PBI-1402 qui fut découvert récemment. Notre programme de développement fait naître de nouveaux composés puissants au potentiel significatif car ils répondent aux besoins non-comblés du marché de la fibrose. »

Selon les termes de l'entente, Allist financera et accélérera les programmes de développement du PBI-1402 et du PBI-4419 et en retour détiendra les droits exclusifs de commercialisation pour le marché chinois. ProMetic aura accès aux données pour tout autre marché, ce qui représente une économie de 10 millions \$US en frais de développement futurs. Par conséquent, le développement clinique du PBI-1402 dans les indications de l'anémie associée à la chimiothérapie et de l'anémie liée au cancer ainsi que celui du PBI-4419 qui sera développé pour l'indication des maladies liées à la fibrose, progresseront. L'entente inclut des redevances à ProMetic sur des jalons de performance de 59 millions \$US ainsi que des redevances sur les ventes en Chine.

Monsieur Bruce Pritchard, le chef de la direction financière de ProMetic indique : « Le troisième trimestre de 2010 fut bien rempli pour la société, voyant le travail de développement fait dans tous les champs d'activités. La comparaison entre les résultats pour les neuf premiers mois de 2010 et les résultats ajustés qui éliminent les gains extraordinaires pour la même période en 2009, démontre plus précisément l'amélioration de la performance commerciale de la société. Des retards dans le processus d'homologation d'Octapharma, un de nos clients clé, apportera un délai dans leurs commandes originales pour la deuxième moitié de 2010 et les repoussera en 2011. Ce délai aura des répercussions sur les projections financières de la deuxième moitié de l'année. »

Monsieur Pritchard ajoute : « En réponse à ceci, la société poursuivra ses démarches de compression des coûts afin de maximiser ses liquidités. »

Monsieur Laurin poursuit : « Plusieurs discussions sont en cours dans les différentes unités d'affaires de la société pour des ententes stratégiques potentielles. Celles-ci viendront confirmer la valeur du groupe et prévoient des entrées de liquidités. »

Le troisième trimestre de 2010

Au troisième trimestre de 2010, la société a enregistré des revenus plus bas qu'anticipés dans le secteur des activités de bioséparation. Le revenus attendus d'un de ses clients, soit Octapharma AG (« Octapharma ») ont été retardés suite à des difficultés encourues. Ces difficultés ont un impact sur les revenus projetés du troisième et du quatrième trimestre de 2010.

L'ajustement des résultats des neuf premiers mois de 2009 qui élimine les gains extraordinaires reliés aux gains de change et à la transaction PRDT démontre plus précisément l'amélioration de la performance commerciale des neufs premiers mois de 2010 (voir tableau ci-dessous).

	2010	2009	amélioration
Revenus pour les neuf premiers mois	10 317	9 300	11%
« Ajustement » de la perte nette des neuf premiers mois	4 847	7 740	60%
Perte nette %	47%	83%	

* en milliers de dollars

La société Octapharma a informé ProMetic qu'elle s'apprêtait à finaliser le processus d'homologation du produit OctaplasLG^{MD} dans plusieurs pays européens additionnels. OctaplasLG^{MD}, le produit plasma homologué d'Octapharma est traité par solvant/détergent et intègre la technologie pour l'élimination des prions de ProMetic afin d'en améliorer le profil d'innocuité. Ce produit est commercialisé en Allemagne, en Suisse ainsi qu'en Australie. L'agence réglementaire du Royaume-Uni (la *Medicines and Healthcare products Regulatory Agency* « MHRA »), qui agit comme « rapporteur » pour le processus de reconnaissance mutuel d'approbation dans d'autres pays de l'Union européenne, reprendra le processus d'homologation au mois de novembre 2010 lorsqu'une étude supplémentaire, demandée par cette agence, aura été complétée et soumise par les chercheurs d'Octapharma.

Ce délai a plusieurs répercussions pour ProMetic, allant du fait qu'Octapharma n'a pas complété la demande prévue du volume de résine pour l'élimination des prions pour la deuxième moitié de cette année financière. Plus spécifiquement, ceci aura un impact négatif de 2,6 millions de livres sterling (approximativement 4 millions \$ CAN) sur les revenus pour la deuxième moitié de 2010. En plus de cette baisse de revenus, la réduction apparaissant au bilan de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements sera moins importante étant donné que cette avance est remboursable contre les commandes courantes de résine. Conséquemment, le solde de l'avance demeure plus élevé qu'anticipé, mais grâce au profit des ventes, ce solde apparaîtra en grande partie dans le passif à long-terme au lieu du passif à court-terme.

Octapharma demeure positive pour ce qui est de l'homologation par la MHRA du produit OctaplasLG^{MD} et de sa commercialisation dans d'autres pays de l'Union européenne. ProMetic prévoit alors que les commandes de résine reprendront en 2011. De plus, Octapharma a récemment annoncé qu'elle a fait la demande d'homologation du produit UniplusLG^{MD} dont le profil d'innocuité incorpore la technologie pour l'élimination des prions de ProMetic.

En contrepartie, le développement continu de produits thérapeutiques dérivés du plasma pour des clients, tel Abraxis BioScience, a permis d'enregistrer des revenus. Les revenus pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010 s'élèvent donc à 2,1 millions \$ comparativement à 3,1 millions \$ pour la même période en 2009.

Les frais d'exploitation pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010 s'élèvent à 4,5 millions \$ comparativement à 3,5 millions \$ pour la même période en 2009. Cette augmentation est attribuable en grande partie au taux de change. En général, tous les autres coûts d'exploitation sont comparables à ceux pour la même période en 2009.

La dette enregistrée sur le bilan de la société provient d'actionnaires de longue date et de partenaires d'affaires stratégiques. Des discussions sont en cours avec les détenteurs de ces dettes afin de modifier les échéanciers de remboursement pour minimiser les besoins en liquidités pour 2011.

Révision des projections et impact sur les liquidités

Lors de la rencontre annuelle des actionnaires au mois de mai 2010, des projections pour le BAIIA d'approximativement (3) millions \$ et une perte nette d'approximativement (6) millions \$ avaient été émis comme points de références afin de démontrer les besoins en liquidités de la société.

Suite à la confirmation d'Octapharma concernant le délai des commandes de résine prévues pour la fin 2010, la société a révisé ses projections financières pour 2010. Tel que démontré, l'impact du délai de la commande Octapharma est d'approximativement 4 millions \$. Les projections sont donc réajustées à la baisse. Ceci aura un impact sur le BAIIA ainsi que sur la perte nette qui sont d'approximativement (6) millions \$ et de (8) millions \$ respectivement.

Cette révision des projections est hors du contrôle de ProMetic, malgré le fait qu'Octapharma confirme que ce n'est qu'un délai et non une annulation de commande. Tenant ceci en compte, la société est confiante que ces revenus apparaîtront aux résultats de 2011.

La direction de la société a indiqué au rapport d'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière, l'importance d'une surveillance assidue des coûts afin de permettre d'atteindre ses objectifs de BAIIA. La direction a pu alors minimiser l'impact de cette baisse de revenus sur ses liquidités.

Mais il en reste que cette augmentation de perte nette à être enregistrée en 2010 aura un impact sur les liquidités de la société. ProMetic est confiante qu'elle peut gérer ses réserves de liquidités jusqu'au cours du premier trimestre de 2011 et travaille assidûment sur le développement d'activités d'affaires ainsi que d'autres projets de financement non-dilutifs.

Le rapport de gestion de ProMetic et les états financiers pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 sont disponibles sur Sedar (www.sedar.com) et sur le site internet de la société (www.prometic.com).

Renseignements concernant l'appel conférence / web diffusion

ProMetic tiendra un appel conférence / webdiffusion le mardi 16 novembre 2010 à 10h (HNE).

Les numéros pour accéder à l'appel conférence sont le (416) 620-5690 (international) et le 1 (888) 633-8497 (sans frais pour l'Amérique du Nord). Une webdiffusion en direct de l'appel conférence sera disponible sur le site internet de ProMetic au <http://www.prometic.com/fr/nouvelles-evenements/evenements.php>.

Une reprise de l'appel sera disponible pendant sept jours à partir du mardi 16 novembre 2010 à 13h (HNE). Les numéros pour accéder à la reprise sont le (416) 626-4144 et le 1 (800) 997-6910

avec le code d'accès 21484723. La rediffusion version web pourra être téléchargée via le site internet de ProMetic.

À propos de ProMetic Sciences de la Vie inc.

ProMetic Sciences de la Vie inc. (« ProMetic ») (<http://www.prometic.com/>) est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'un éventail d'applications commerciales tirées de sa technologie facilitante exclusive Ligand Mimetic^{MC}. Cette technologie de pointe est mise à profit dans la purification à grande échelle de produits biologiques et l'élimination des agents pathogènes. ProMetic est également active dans la recherche de médicaments avec, pour mission, la commercialisation de produits thérapeutiques efficaces, innovateurs, abordables et à faible toxicité pour le traitement de l'hématologie et du cancer. Les activités de recherche de médicaments de ProMetic visent à remplacer des protéines complexes et coûteuses par des composés mimétiques synthétiques. Établie à Montréal (Canada), ProMetic possède des installations de recherche et développement en Angleterre, aux États-Unis et au Canada, et de fabrication au Royaume-Uni et dirige des activités de développement des affaires aux États-Unis, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs sur les objectifs, les stratégies et les activités de ProMetic. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes. Ces énoncés sont de nature « prospective » puisqu'ils sont fondés sur nos attentes présentes à l'égard des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques, estimations et hypothèses portent notamment sur la capacité de ProMetic d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques à valeur ajoutée et d'obtenir des contrats relatifs à ses produits et services, la disponibilité de ressources financières et autres pour compléter des projets de recherche et développement, le succès et la durée d'études cliniques, la capacité de ProMetic de se prévaloir d'occasions d'affaires dans l'industrie pharmaceutique, les incertitudes liées au processus de réglementation et tout changement du contexte économique. Vous trouverez une analyse plus exhaustive des risques qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de nos attentes présentes de façon importante à la page 27 de la notice annuelle de ProMetic pour l'année terminée le 31 décembre 2009, sous la rubrique « Risques et incertitudes reliés aux activités de ProMetic ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des énoncés prospectifs. Par ailleurs, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenus en vertu des lois et règlements applicables aux valeurs mobilières. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf si précisé autrement.

###

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Pierre Laurin
Président et chef de la direction
ProMetic Sciences de la Vie inc.
p.laurin@prometic.com
+1.514.341.2115

Anne Leduc
Gestionnaire aux communications et
relations avec les investisseurs
ProMetic Sciences de la Vie inc.
a.leduc@prometic.com
+1.514.341.2115

Rapport de gestion

Les commentaires et l'analyse par la direction, préparés en date du 15 novembre 2010, visent à aider le lecteur à mieux comprendre les activités et les éléments clé des résultats financiers de la société. Ils expliquent notamment les tendances de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société pour le troisième trimestre de 2010 en les comparant aux résultats d'exploitation du troisième trimestre de 2009.

Les commentaires et l'analyse par la direction ont été préparés conformément au règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés de l'exercice financier 2009 et des notes afférentes contenues au rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens »). Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers intermédiaires non vérifiés ci-joints de la Société pour les périodes intermédiaires terminées les 30 septembre 2010 et 2009 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont la responsabilité de la direction de la Société. Les vérificateurs indépendants de la Société, Ernst & Young s.r.l. /S.E.N.C.R.L., n'ont pas effectué un examen des présents états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur d'une entité.

Ces états financiers trimestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation, présumant que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des activités, dans un avenir prévisible.

Depuis sa constitution, la Société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements, de prêts bancaires et de dette à long terme. La capacité de la Société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités provenant soit de l'émission d'actions ou de dette à long terme et de la réalisation d'opérations rentables. La continuité d'exploitation de la Société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur la capacité de celle-ci à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la Société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

Pour de plus amples renseignements incluant la notice annuelle de la société, veuillez consulter SEDAR (www.sedar.com).

Énoncés prospectifs

Les renseignements présentés dans le rapport de gestion contiennent certains énoncés concernant les résultats financiers et d'exploitation futurs. Ils contiennent également des énoncés prospectifs de la direction à l'égard de partenariats, de coentreprises ainsi que d'ententes et d'opportunités futures. Ils contiennent également des énoncés à l'égard de la découverte et du développement de propriété intellectuelle ainsi que d'autres énoncés portant sur les attentes, les objectifs et les projets de la société. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « perspectives », « croire », « projeter », « viser », « prévoir » et « estimer » ainsi que des mots et expressions semblables dénotent des déclarations prospectives. Les résultats réels peuvent varier substantiellement des attentes exprimées par la société et dépendent de nombreux risques et incertitudes. Ceux-ci portent notamment sur la capacité de la société d'assurer le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et d'obtenir des contrats relatifs à ses produits et services, ainsi que l'acceptation commerciale de sa technologie de séparation d'affinité de pointe.

De plus amples renseignements sur les risques et incertitudes sont présentés dans la notice annuelle de la société pour l'année terminée le 31 décembre 2009. Il est recommandé aux actionnaires de considérer ces énoncés comme des prévisions, étant donné que les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs aux présentes reflètent des attentes que la société juge raisonnables dans le contexte actuel et la société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés aux présentes à la suite de développements ultérieurs, ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Sommaire du Troisième Trimestre de 2010

Au cours du troisième trimestre, l'équipe de gestion de ProMetic a été grandement impliquée dans les activités de développement pour le partenariat des thérapeutiques. Il en a résulté une toute première entente pour le PBI-1402 qui a été annoncée au début du quatrième trimestre. ProMetic a en effet conclu une entente stratégique avec Allist Pharmaceuticals, Inc. (« Allist ») en Chine afin de développer et commercialiser les médicaments candidats de ProMetic, le PBI-1402 ainsi que le PBI-4419, pour le marché chinois. Selon les termes de l'entente, Allist financera et accélérera les programmes de développement du PBI-1402 et du PBI-4419 et en retour détiendra les droits exclusifs de commercialisation pour le marché chinois. ProMetic aura accès aux données pour tout autre marché, ce qui représente une économie de 10 millions \$US en frais de développement futurs. Par conséquent, le développement clinique du PBI-1402 dans les indications de l'anémie associée à la chimiothérapie et de l'anémie liée au cancer ainsi que celui du PBI-4419 qui sera développé pour l'indication des maladies liées à la fibrose, progresseront. L'entente inclut des redevances à ProMetic sur des jalons de performance de 59 millions \$US ainsi que des redevances sur les ventes en Chine.

Cette entente est importante pour ProMetic et ce, pour plusieurs raisons :

- vient appuyer les données concernant la technologie ainsi que son impact commercial;
- démontre une concurrence aux technologies existantes dans ce créneau face aux autres parties impliquées dans les processus de vérification diligente, pouvant ainsi résulter dans d'autres ententes;
- prévoit un financement non-dilutif pour faire avancer cette technologie jusqu'au prochain niveau d'inflexion de valeur.

Aussi, au troisième trimestre de 2010, la société a enregistré des revenus plus bas qu'anticipés dans le secteur des activités de bioséparation. Le revenus attendus d'un des clients de ProMetic, soit Octapharma AG (« Octapharma ») ont été retardés suite à des difficultés encourues. Ces difficultés ont un impact sur le revenu projeté du troisième et quatrième trimestre de 2010.

La société Octapharma a informé ProMetic qu'elle s'apprêtait à finaliser le processus d'homologation du produit OctaplasLG^{MD} dans plusieurs pays européens additionnels. OctaplasLG^{MD}, le produit plasma homologué d'Octapharma est traité par solvant/détergent et intègre la technologie pour l'élimination des prions de ProMetic afin d'en améliorer le profil d'innocuité. Ce produit est commercialisé en Allemagne, en Suisse ainsi qu'en Australie. L'agence réglementaire du Royaume-Uni (la *Medicines and Healthcare products Regulatory Agency* « MHRA »), qui agit comme « rapporteur » pour le processus de reconnaissance mutuel d'approbation dans d'autres pays de l'Union européenne, reprendra le processus

d'homologation au mois de novembre 2010 lorsqu'une étude supplémentaire, demandée par cette agence, aura été complétée et soumise par les chercheurs d'Octapharma.

Ce délai a plusieurs répercussions pour ProMetic, allant du fait qu'Octapharma n'a pas complété la demande prévue du volume de résine pour l'élimination des prions pour la deuxième moitié de cette année financière. Plus spécifiquement, ceci aura un impact négatif de 2,6 millions de livres sterling (approximativement 4 millions \$ CAN) sur les revenus pour la deuxième moitié de 2010. En plus de cette baisse de revenus, la réduction apparaissant au bilan de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements sera moins importante étant donné que cette avance est remboursable contre les commandes courantes de résine. Conséquemment, le solde de l'avance demeure plus élevé qu'anticipé, mais grâce au profit des ventes, ce solde apparaîtra en grande partie dans le passif à long-terme au lieu du passif à court-terme.

Octapharma demeure positive pour ce qui est de l'homologation par la MHRA du produit OctaplasLG^{MD} et de sa commercialisation dans d'autres pays de l'Union européenne. ProMetic prévoit alors que les commandes de résine reprendront en 2011. De plus, Octapharma a récemment annoncé qu'elle a fait la demande d'homologation du produit UniplasLG^{MD} dont le profil d'innocuité incorpore la technologie pour l'élimination des prions de ProMetic.

En contrepartie, le développement continu de produits thérapeutiques dérivés du plasma pour des clients, tel Abraxis BioScience, a permis d'enregistrer des revenus. Les revenus pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010 s'élèvent donc à 2,1 millions \$ comparativement à 3,1 millions \$ pour la même période en 2009.

Les frais d'exploitation pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010 s'élèvent à 4,5 millions \$ comparativement à 3,5 millions \$ pour la même période en 2009. Cette augmentation est attribuable en grande partie au taux de change. En général, tous les autres coûts d'exploitation sont comparables à ceux pour la même période en 2009.

La dette enregistrée sur le bilan de la société provient d'actionnaires de longue date et de partenaires d'affaires stratégiques.

Le filtre à prions P-Capt^{MD}, malgré le retard de son adoption formelle par le gouvernement du Royaume-Uni, a vu une conscientisation accrue auprès des nouveaux ministres élus et des représentants gouvernementaux du Royaume-Uni par MacoPharma SA et ProMetic, afin d'assurer que ces individus aient en main toute l'information nécessaire afin de prendre des décisions informées. Le filtre à prions P-Capt^{MD}, commercialisé depuis 2006, demeure la seule technologie validée et prouvée pour assurer l'élimination du risque de transmission de la vMCJ par l'entremise de concentrés de globules rouges.

L'analyse de performance des secteurs pour le trimestre démontre une légère augmentation de la perte pour l'unité des thérapeutiques, reliée aux dépenses stratégiques en recherche et développement qui viennent appuyer les discussions de partenariat. De plus, au cours du troisième trimestre de 2009, l'unité des technologies ciblant les protéines a bénéficié d'un gain extraordinaire de 1,3 million \$ lors de l'acquisition des actions ordinaires de la Croix-Rouge américaine détenues dans PRDT, lequel gain ne s'est pas répété au cours du troisième trimestre de 2010. De plus, les pertes corporatives ont augmenté suite à la diminution des gains de change de 1 million \$ au cours du troisième trimestre de 2010, comparativement au même trimestre en 2009.

Profit (Perte)*	Q3 2010	Q3 2009	% Change
Thérapeutique	(500)	(485)	3,1 %
Technologies ciblant les protéines	(1 265)	781	(262,0 %)
Corporatif	(1 120)	(134)	735,8 %
Perte nette	(2 885)	163	(1 869,9 %)

* en milliers de dollars

L'ajustement des résultats des neuf premiers mois de 2009 qui élimine les gains extraordinaires reliés aux gains de change et à la transaction PRDT démontre plus précisément l'amélioration de la performance commerciale des neufs premiers mois de 2010 (voir tableau ci-dessous).

	2010	2009	amélioration
Revenus pour les neuf premiers mois	10 317	9 300	11%
« Ajustement » de la perte nette des neuf premiers mois	4 847	7 740	60%
Perte nette%	47%	83%	

* en milliers de dollars

Révision des projections et impact sur les liquidités

Lors de la rencontre annuelle des actionnaires au mois de mai 2010, des projections pour le BAIIA d'approximativement (3) millions \$ et une perte nette d'approximativement (6) millions \$ avaient été émis comme points de références afin de démontrer les besoins en liquidités de la société.

Suite à la confirmation d'Octapharma concernant le délai des commandes de résine prévues pour la fin 2010, la société a révisé ses projections financières pour 2010. Tel que démontré, l'impact du délai de la commande Octapharma est d'approximativement 4 millions \$. Les projections sont donc réajustées à la baisse. Ceci aura un impact sur le BAIIA ainsi que sur la perte nette qui sont d'approximativement (6) millions \$ et de (8) millions \$ respectivement.

Cette révision des projections est hors du contrôle de ProMetic, malgré le fait qu'Octapharma confirme que ce n'est qu'un délai et non une annulation de commande. Tenant ceci en compte, la société est confiante que ces revenus apparaîtront aux résultats de 2011.

La direction de la société a indiqué au rapport d'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière, l'importance d'une surveillance assidue des coûts afin de permettre d'atteindre ses objectifs de BAIIA. La direction a pu alors minimiser l'impact de cette baisse de revenus sur ses liquidités.

Mais il en reste que cette augmentation de perte nette à être enregistrée en 2010 aura un impact sur les liquidités de la société. ProMetic est confiante qu'elle peut gérer ses réserves de liquidités jusqu'au cours du premier trimestre de 2011 et travaille assidûment sur le développement d'activités d'affaires ainsi que d'autres projets de financement non-dilutifs.

Les activités de base et la stratégie

Activités de base

ProMetic Sciences de la Vie inc. est une société biopharmaceutique multinationale regroupant plusieurs entreprises, toutes axées sur le développement de technologies permettant de commercialiser des produits qui sont, par rapport à ceux présentement disponibles, moins coûteux, conviviaux et à l'innocuité améliorée.

Les activités de ProMetic sont partagées en deux secteurs d'exploitation : les technologies ciblant les protéines et les produits thérapeutiques, le tout, chapeauté par le siège social situé à Montréal, au Canada.

Unités d'exploitation

L'unité des technologies ciblant les protéines est composée de quatre filiales :

- ProMetic BioSciences Ltd (« PBL »), au Royaume-Uni (Île de Man et Cambridge);
- ProMetic BioTherapeutics Inc. (« PBT »), à Rockville (Maryland) États-Unis;
- Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc. (« PRDT »), une compagnie virtuelle enregistrée au Delaware, aux États-Unis, gérée par ProMetic BioSciences Ltd.; et
- ProMetic Fabrication inc. (« PFI »), à Joliette (Québec) Canada.

PBL développe les technologies et produits de bioséparation de base. Ses adsorbants d'affinités brevetés et sa plateforme de purification, les Ligands Mimetic^{MC}, sont utilisés par plusieurs sociétés pharmaceutiques et médicales à l'échelle mondiale. Les technologies de PBL permettent de capturer directement des protéines ciblées d'un produit source et offrent un processus rentable à haut rendement pour séparer la protéine cible des autres protéines et des impuretés permettant un taux de productivité élevé de produit purifié. Les clients de ProMetic bénéficient ainsi d'une réduction de coûts significative lors de la purification de médicaments. De plus, la technologie de PBL a été intégrée dans plusieurs dispositifs médicaux pour le captage et l'élimination de molécules ciblées dans des fluides médicaux.

PBT développe des processus de fabrication, basés sur les technologies d'affinité de PBL, qui prévoient une extraction et purification hautement efficaces de protéines thérapeutiques provenant de plasma humain. Le processus de purification séquentiel à multi-produits PPPSMC de ProMetic, développé à l'origine lors d'une collaboration avec la Croix Rouge Américaine (« CRA »), utilise des produits adsorbants d'affinités pour la bioséparation dans un processus à multi-étapes afin d'extraire, de purifier et d'obtenir un niveau élevé de protéines de grandes valeurs commerciales.

PRDT développe la plateforme technologique pour l'élimination des prions qui provient d'une collaboration avec la CRA. Les technologies de PRDT sont à la base du filtre à prions P-Capt^{MD}, un dispositif pour l'élimination des prions qui a été développé conjointement par ProMetic et son partenaire MacoPharma afin d'améliorer le profil d'innocuité des concentrés de globules rouges. Le filtre à prions P-Capt^{MD} a obtenu le marquage CE en Europe et offre aux agences de services transfusionnels nationales une méthode qui permet de grandement réduire le risque de transmission par transfusion sanguine de la vMCJ. Ceci est d'une importance toute particulière car il n'existe aucun test de dépistage pour cette maladie mortelle du cerveau transmise par le sang. De plus, la technologie de PRDT a été intégrée par Octapharma AG (« Octapharma ») dans son processus de fabrication du produit OctaplasLG^{MD}, homologué en Allemagne, la Suisse et l'Australie, afin d'en améliorer le profil d'innocuité pour les prions de ce produit plasma. En outre, la technologie de PRDT a démontré le potentiel additionnel pour utilisation pour la purification de produits dérivés du sang. Chaque année, plus de 40 millions d'unités de sang sont collectées mondialement, cette technologie pourrait permettre à ProMetic et à son collaborateur d'accéder à ce vaste marché.

PFI fabrique le produit premier, les billes d'agarose (« Purabead^{MD} ») qui sont à la base d'un grand nombre d'adsorbants d'affinité de PBL.

Le deuxième secteur d'exploitation est celui des thérapeutiques qui est composé d'une filiale :

- ProMetic BioSciences inc. (« PBI »), à Laval (Québec) Canada.

PBI est une unité qui fait la découverte de médicaments composés de petites molécules et qui a un pipeline de médicaments candidats bien défini. Les chercheurs PBI ciblent le développement de médicaments actifs par voie orale qui peuvent simuler l'activité de biologiques validés et offrir des avantages compétitifs pharmaco-économiques ainsi que des profils d'innocuités améliorés. Le produit candidat de ProMetic, le PBI-1402, a enregistré des données cliniques positives chez des patients souffrant d'anémie induite par la chimiothérapie. De nouveaux médicaments candidats et analogues du PBI-1402 ont aussi démontrés les propriétés suivantes :

- Le PBI-1402 et ses analogues sont actifs par voie orale, alors que la plupart des autres médicaments pour traiter l'anémie doivent être injectés.

- Le PBI-1402 et ses analogues sont des composés synthétiques de faible poids moléculaire qui ont l'avantage d'être peu coûteux par rapport aux protéines recombinantes tel que les ASEs.
- Le PBI-1402 et ses analogues possèdent un mode d'action distinct des ASEs, car ils ne se lient pas au même récepteur membranaire. Par conséquent, ils offrent d'excellentes alternatives comme monothérapie chez les patients anémiques.
- Le PBI-1402 présente une activité anticancer dans plusieurs modèles précliniques et pourrait être un médicament de premier ordre dans le traitement d'anémie chez les patients souffrant de cancer (anémie liée au cancer (« ARC »), anémie associée à la chimiothérapie (« AAC »)).
- Le PBI-1402 et ses analogues démontrent une activité anti-fibrose qui pourrait possiblement être utilisé afin d'offrir une néphroprotection chez les patients souffrant de maladies rénales chroniques (« MRC ») et les patients recevant divers traitements médicamenteux nocifs pour les reins et d'autres organes vitaux.

Le PBI-1402 cible, comme première indication, le traitement de l'anémie chez des patients traités par chimiothérapie. Plus de deux tiers des patients qui subissent une chimiothérapie développent une anémie. Le marché américain dépasse les 1 millions de patients à lui seule.

Depuis la parution le 13 mars 2008 du document de la Food and Drug Administration (« FDA »), le « *Oncologic Drugs Advisory Committee* » le traitement de premier ordre indiqué pour ces patients est la transfusion de globules rouges, créant ainsi un créneau médical non-comblé.

Les résultats encourageants issus de cette étude sur l'AAC et les effets anticancer observés dans les modèles animaux suggèrent que le PBI-1402 est indiqué pour le traitement de l'anémie dans un contexte de traitement d'oncologie. Suite à ces données, ProMetic a décidé d'entreprendre des études sur l'ARC.

Aux États-Unis, on dénombre environ 20 millions de patients diagnostiqués avec une MRC. Les patients diagnostiqués à un stade avancé de MRC (3 et 4) développent souvent une anémie et ce, avant même d'avoir recours à l'hémodialyse. Ces patients pourraient tirer un grand bénéfice d'un médicament actif par voie orale pour traiter leur anémie. Des expériences précliniques dans des modèles animaux simulant l'insuffisance rénale chronique chez l'humain ou la toxicité rénale aiguë induite par des médicaments à effets toxiques, tels certains antibiotiques ou médicaments pour la chimiothérapie ont démontrés que le PBI-1402 et ses analogues pouvaient corriger l'anémie. Lors de la présentation de données à la conférence annuelle à « *l'American Society of Nephrology* », une attention toute particulière a été portée au fait que le PBI-1402 réduisait significativement la fibrose dans le rein, la cause sous-jacente de la perte de fonction rénale.

Ces travaux précliniques ont par ailleurs démontré le potentiel additionnel créé par le PBI-1402 et ses analogues, autres que l'anémie et qui offrent des alternatives de cheminements réglementaires possibles.

PBI a plusieurs composés à différents stades de développement ayant démontrés *in vivo* les bien-fondés de leurs concepts dans son portefeuille. Ces composés représentent une plate-forme bien définie qui pourrait nous permettre de trouver des médicaments de très grande valeur. Le potentiel de marché est immense pour des médicaments qui répondent à des besoins médicaux non comblés et traitent des maladies aux aspects très complexes. Actuellement, aucune activité de recherche et de développement significative n'est en cours sur ces autres composés.

Stratégie d'affaires

La stratégie de ProMetic par rapport à ses **technologies ciblant les protéines** a toujours été claire : l'incorporation de celles-ci dans les marchés actuels ainsi que dans de nouveaux marchés pour matière de purification à grande échelle de médicaments, de développement de médicaments, de protéomique (l'étude des protéines) et d'élimination des pathogènes. L'ultime bénéfice provenant de l'unité des technologies ciblant les protéines de ProMetic est la possibilité pour nos partenaires d'affaires de fabriquer des produits thérapeutiques plus abordables et à l'innocuité améliorée. Les activités de ProMetic répondent ainsi à la lettre aux exigences du marché dans le secteur de la santé.

Les activités de bioséparation de **PBL** continuent de croître et de générer d'importantes recettes qui semblent d'ailleurs en bonne voie de se maintenir d'après le volume et la régularité des demandes provenant de sociétés de premier ordre. Les profits, et conséquemment les liquidités supplémentaires générées par

cette unité, seront utilisés à court terme pour financer en partie les pertes des secteurs d'exploitation de ProMetic.

La stratégie pour **PBT** est d'établir des liens clé avec des entreprises biopharmaceutiques afin de faire le co-développement de thérapeutiques dérivés du plasma en y intégrant ses technologies validées à haut rendement. Dans le cadre de ces partenariats, les thérapeutiques qui sont développés ciblent particulièrement des besoins médicaux non-comblés ou des marchés bien établis avec un grand potentiel, dans lesquels l'innocuité et le coût du produit permettent d'en tirer avantage.

La technologie pour l'élimination des prions de **PRDT** est déjà commercialisée par le biais de l'entente d'approvisionnement à long terme avec Octapharma qui en fait l'utilisation dans le processus de fabrication des produits OctaplasLG^{MD} et UniplasLG^{MD}. La stratégie par rapport à la technologie de PRDT est de faire grandir son usage commercial dans les concentrés de globules rouges avec la procuration de contrats de vente pour le filtre à prions P-Capt^{MD} et de faire avancer la technologie de PRDT pour de nouvelles applications.

Le 23 septembre 2009, ProMetic a fait l'acquisition de 51 % des actions que la CRA détenait dans PRDT. La part de ProMetic dans les actions ordinaires de PRDT est maintenant de 77 %. En échange, la société a déboursé 5 100 \$ US et paiera des redevances dégressives sur les revenus générés par certaines technologies brevetées de PRDT et ce, tout au long de la vie de ses brevets. PRDT fait partie du secteur d'exploitation des technologies ciblant les protéines.

L'analyse Forces, Faiblesses, Possibilités et Menaces démontre le processus décisionnel de la direction de ProMetic en ce qui a trait à la stratégie d'affaires pour le secteur des technologies ciblant les protéines.

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus récurrents provenant d'ententes de licences et de partenariats avec des clients pour les technologies ciblant les protéines • Pipeline bien établie • Technologies innovatrices • Produits validés • Certains produits pour marchés niche ciblés • Services clé en main • Technologies incorporées dans les produits des clients et ceci pour la longévité du produit • Équipe de gestion expérimentée • Équipe de vente bien établie • 	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Certains produits ciblent des marchés particuliers • Habilités à reconnaître les revenus provenant de contrats complexes possédant des échéanciers multiples.
Possibilités	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de produits innovateurs pour de nouveaux créneaux • Facilité de mise à l'échelle selon demandes des clients • Plusieurs possibilités de partenariats 	Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Habilités à demeurer compétitif dans un environnement changeant • Produits des clients doivent obtenir les approbations réglementaires requises • Assujetti aux échéanciers des clients • Taux de change variables • Processus gouvernementaux

La stratégie de ProMetic à l'égard de **l'unité thérapeutique** a été de mettre au point des composés actifs par voie orale qui, ultimement, donneront le jour à des traitements plus pratiques et plus rentables au sein de marchés existants ou atteindront des besoins médicaux non comblés. La direction de ProMetic croit fermement que cette stratégie s'inscrit remarquablement bien dans le contexte des marchés actuels, où le prix est un facteur déterminant à l'adoption d'un médicament.

Le modèle d'entreprise pour cette unité et ses médicaments candidats est d'en faire le partenariat lorsque ceux-ci ont complétés les études de faisabilité *in-vivo*. L'unité thérapeutique détient plusieurs médicaments candidats prometteurs et, de ce fait, la direction a agi de sorte que les seuls coûts d'exploitation enregistrés

pour cette unité soient ceux reliés aux activités réglementaires ou de partenariat pour le PBI-1402 et ses analogues.

L'effet de ces compressions de coûts se reflète nettement dans les états financiers afférents à ce rapport de gestion.

Stratégie pour le financement

La direction surveille de près la performance financière actuelle et projetée de l'ensemble de la société, de manière à prendre les mesures qui s'imposent pour restreindre les dépenses.

À la fin de 2008, la société a déclaré qu'elle chercherait de nouveau à conclure du financement non-dilutif afin de subvenir aux besoins de la société en 2009, en convenant que, par le passé, les actionnaires ont été assujettis à des effets de dilution.

Au cours de 2009, la société a conclu des dettes « patientes » provenant principalement d'actionnaires de longue date dont les intérêts sont alignés avec ceux de ProMetic. De plus, des liquidités ont été avancées par Octapharma, un client avec lequel ProMetic a une entente d'approvisionnement à long terme et dont les remboursements se feront à l'encontre de ventes futures de produits à ce client. De plus, un prêt a été reçu provenant du DTI de l'Île de Man afin d'appuyer la croissance des activités de PBL.

Certaines ententes prévoient des paiements sous forme d'actions au moment de l'acquisition. Ces financements sont alors en parti dilutifs. Mais le niveau de dilution est minime comparativement au niveau de dilution qui aurait résulté de financements entièrement composés d'actions ordinaires ou si d'autres instruments de financement avaient été utilisés.

L'impact de la dette contractée par la société a clairement eu un impact sur son bilan, augmentant ainsi le niveau de la dette comparativement à une augmentation de l'équité si la société avait accédé à un financement par l'émission d'actions ordinaires. La façon dont est structuré l'investissement avec Abraxis permet cependant de convertir la dette en équité.

Les principaux inducteurs de performance

Les principaux inducteurs de performance de la société sont classés selon les activités de chaque unité.

La société a l'intention de fournir des mises à jour et de réviser la pertinence de chacun des inducteurs de performance sur une base trimestrielle dans les versions subséquentes du rapport de gestion

PBL

- Maintenir les activités reliées à la division de bioséparation profitables
- Générer un flux de trésorerie positif provenant des activités d'exploitation
- Augmenter les ventes d'adsorbants d'affinité

- Conclure des ententes d'approvisionnement à long terme

Événements 2010 jusqu'à ce jour

- Croissance des revenus de PBL d'année en année et ce, depuis 2007.
- Des flux de trésorerie positifs pour PBL au cours de 2009. Ceux-ci ont déjà augmenté en 2010.
- Nouveaux contrats et expansion de contrats existants – Halozyme, société biopharmaceutique européenne d'envergure.
- Ventes de plus de 5 m £ pour PBL en 2009 et, déjà pour les trois premiers trimestres de 2010, des ventes dépassant 5,2 m £.
- En 2009, ententes conclues avec Octapharma et Halozyme et une société pharmaceutique d'envergure.

- Développer de nouvelles alliances stratégiques

PBT

- Faire avancer les programmes collaboratifs avec les partenaires existants, soit Abraxis, WIBG/Sinopharm, Kedrion, Blue Blood et Sartorius
- Faire croître le nombre de partenaires stratégiques et les produits à développer.
- Bâtir un pipeline bien rempli de produits
- Faire augmenter les activités afin d'inclure la fabrication de produits en grandes quantités pour les partenaires et autres clients

PRDT

- L'adoption du filtre à prions P-Capt^{MD} au Royaume-Uni
- L'adoption du filtre à prions P-Capt^{MD} en Irlande ainsi que dans d'autres pays européens
- Croissance de l'utilisation commerciale en quantité industrielle de la résine pour l'élimination des prions

- Octapharma a fait le lancement d'un deuxième produit, UniplasLG^{MD}, qui incorpore la technologie pour l'élimination des prions de ProMetic.
- Entente stratégique conclue avec Novozymes en 2010.

- La collaboration avec WIPB/Sinopharm progresse selon l'échéancier. PBT a récemment formé le personnel de WIPB/Sinopharm à nos installations de Rockville. Fabrication de résine à petite échelle au cours de la deuxième moitié de 2010.
- Les travaux avec Abraxis progressent au prochain stade de développement pour un composé clé.
- Évaluation de nouvelles opportunités avec d'autres entreprises pour le fractionnement du plasma.
- Le focus actuel est de livrer des résultats de qualité pour les clients existants, afin de les utiliser comme catalyseurs pour développer de nouvelles collaborations.
- Présentement sept produits sont en développement et il est projeté de faire le développement de deux autres produits.
- Les travaux avancent vers la réalisation des objectifs et la production d'un premier produit pour les études cliniques est planifiée pour 2011.

- Recommandation de SaBTO pour adoption chez les enfants nés après le 1^{er} janvier 1996.
- Conscientisation aux niveaux seniors du gouvernement du Royaume-Uni
- Déploiement de l'étude dans les hôpitaux Cavan et Crumlin en Irlande.
- Entente avec Octapharma pour OctaplasLG^{MD}. Octapharma fait la demande d'homologation d'UniplasLG^{MD}.

PBI

- Partenariat du PBI-1402 et (ou) de ses analogues
- Une première entente a été annoncée le 18 octobre 2010 avec la société chinoise Allist Pharmaceuticals, Inc. pour le PBI-1402 et le PBI-4419.
- D'autres activités de partenariats sont en cours.
- Nouvelles données qui viennent à l'appui d'indications supplémentaires
- Données évaluées par les pairs lors de la rencontre de « *l'European Society of Hematology* ».
- Données évaluées par les pairs lors de la rencontre de « *l'American Society of Nephrology* ».
- De nouvelles entités chimiques (analogues) démontrent un profil prometteur comme agent anti-fibrotique.
- De nouvelles découvertes revitalisent le programme auto-immunitaire.
- Jalon réglementaire pour une indication dans un marché ciblé
- Recommandations de la FDA venant à l'appui de cheminement réglementaire du PBI-1402 et de ses analogues.

La capacité de produire des résultats

Ressources en capital

La société n'a pas d'engagement pour des dépenses en capital à la date des états financiers.

Au cours des prochaines périodes, il sera probablement nécessaire pour la société d'investir dans des dépenses en capital dans le but de répondre aux exigences de certains contrats. Il est important de noter que présentement la capacité de fabrication des installations de PBL dépasse largement le niveau actuel des ventes. Présentement, même si les lots de produits fabriqués ne sont pas d'envergures optimales, les ressources de ces installations sont toutes utilisées. PBL peut facilement accommoder une augmentation significative de fabrication de produits résultant d'une croissance de revenus sans que les coûts associés à la fabrication augmentent de façon linéaire.

Au fur et à mesure que la société se développe, que ses revenus augmentent et que ses liquidités sont positives, il devrait être possible pour la société d'obtenir des fonds pour son expansion par l'entremise de dettes.

Liquidités

Les actifs à court terme totalisent 4.7 millions \$ au 30 septembre 2010 comparé à 5,4 millions \$ au 31 décembre 2009.

Les débiteurs s'élèvent à 1,9 millions \$ au 30 septembre 2010, comparativement à 2,6 millions \$ au 31 décembre 2009. Les débiteurs sont constitués principalement de comptes-clients liés à la vente de résine et aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement à recevoir, propres aux unités des thérapeutiques et des technologies ciblant les protéines. Les immobilisations corporelles nettes diminuent légèrement à 1,0 million \$ au 30 septembre 2010 comparé à 1,1 million \$ au 31 décembre 2009.

Les liquidités sont de 1,3 million \$ au 30 septembre 2010.

L'impact de la dette contractée par la société a clairement eu un impact sur son bilan, augmentant ainsi le niveau de la dette comparativement à une augmentation de l'équité si la société avait accédé à un financement par l'émission d'actions ordinaires. Il en reste néanmoins que toute dette provient d'actionnaires de longue date ou de partenaires d'affaire stratégiques. Ceci prévoit le remboursement par action à une date futur et (ou) un remboursement contre des commandes de produits.

Propriété Intellectuelle et technologie

La société et chacune de ses unités sont dépendantes à part entière de leur propriété intellectuelle, sous forme de brevets et de marques de commerce, ainsi que du savoir-faire. La société emploie les services d'un conseiller juridique principal et d'une coordonnatrice, brevets et marques de commerce, qui gèrent le portefeuille de propriété intellectuelle. Un budget important est alloué chaque année pour la création, l'entretien et la protection du portefeuille de propriété intellectuelle. Les connaissances sont protégées par des ententes de confidentialité et le personnel possédant ces connaissances est d'une grande importance pour le groupe ProMetic.

Capital humain

La ressource non-capitale essentielle pour la société est le savoir-faire de ses employés. ProMetic a un personnel talentueux ainsi qu'une équipe de direction expérimentée qui partage la vision de la société et sait en reconnaître le potentiel. Tous les employés participent au régime d'option d'achat d'actions de la société. La contribution des gestionnaires de la haute direction aux résultats de la société et des secteurs d'exploitation, est reconnue par la combinaison d'un salaire de base et d'avantages imposables et par une rémunération à base d'options. Le Comité des Ressources humaines et de la rémunération fait présentement la révision de la politique de rémunération des gestionnaires, afin d'aligner le tout avec les intérêts des actionnaires. La politique devrait être finalisée d'ici le 31 décembre 2010.

Les résultats et les perspectives

Résultats d'opérations

Comparaisons entre les trimestres terminés le 30 septembre 2010 et le 30 septembre 2009.

Revenus

Le total des revenus pour le troisième trimestre de 2010, provenant des technologies ciblant les protéines, s'élève à 2,1 millions \$ comparativement à 3,1 millions \$ pour cette même période en 2009.

Ces revenus proviennent principalement de services contractuels, ainsi que de ventes d'adsorbants d'affinités à des sociétés pharmaceutiques d'envergure. Certains revenus proviennent de la reconnaissance de revenus liés aux dépôts non remboursables et de revenus reliés au développement, le tout, provenant de revenus différés reliés au projet Tecpar qui est maintenant révoqué.

L'unité thérapeutique n'a pas généré de revenus significatifs.

Coûts des produits vendus et frais de recherche et de développement rechargeables

Le coût total des produits vendus et des frais de recherche et de développement rechargeables pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 totalise 1,5 million \$ comparativement à 1,8 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009.

Basé sur les coûts des produits vendus et des frais de recherche et de développement rechargeables, un profit brut de 25.4 % a été atteint pour le troisième trimestre de 2010, comparativement à 41.7 % pour le même trimestre de 2009. La différence provient du fait qu'en grande partie les revenus enregistrés pour les trois trimestres sont des revenus provenant de services vendus qui ont une marge moins élevée que celle provenant de la vente de produits.

Frais de recherche et de développement non rechargeables

Les frais de recherche et de développement non rechargeables ont atteint 1,8 million \$ pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010 comparativement à 1,4 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009. Cette augmentation est reliée aux coûts stratégiques associés aux activités de développement des affaires pour l'unité des Thérapeutiques.

Frais d'administration et de marketing

Les frais d'administration et de marketing pour le troisième trimestre de 2010 s'élèvent à 1,3 million \$ comparativement à 1,0 million \$ pour le même trimestre de 2009. Cette variance est principalement reliée à une augmentation des coûts juridiques pour les affaires corporatives.

Amortissements

La charge d'amortissement et la radiation de certaines immobilisations pour le troisième trimestre de 2010 s'élèvent à 0,2 million \$, comparativement à 0,6 million \$ pour 2009.

Résultats nets

La société a généré une perte nette de 2,9 millions \$, ou 0,01 \$ par action (de base et diluée), pour le troisième trimestre de 2010, par rapport à un profit net de 0,2 million \$, ou 0,00 \$ par action (de base et diluée), pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009. Cette augmentation de la perte nette est principalement due à des revenus moins élevés, et par conséquent, une diminution du profit brut, une baisse du gain de change et du fait qu'au cours du troisième trimestre de 2009, un gain extraordinaire associé de l'acquisition des actions ordinaires de la Croix-Rouge américaine détenues dans PRDT ne s'est pas répétée en 2010.

BAIIA par unité d'exploitation

Trimestre terminé le 30 septembre 2010 – En millions de dollars

	Technologies de protéines	Thérapeutiques	Corporatif	Total
Revenus	2,1	0,0	0,0	2,1
Coûts	(3,2)	(0,4)	(1,1)	(4,7)
BAIIA	(1,1)	(0,4)	(1,1)	(2,6)

Le BAIIA est une mesure non Canadienne qui ne respecte pas les principes comptables généralement reconnus du Canada et qui est utilisée par la société pour mesurer sa performance. La société calcule son BAIIA en soustrayant des Revenus les Coûts des Produits Vendus Excluant l'Amortissement des Immobilisations Corporelles, les Frais de Recherche et de Développement Rechargeables et Non Rechargeables et les Frais d'Administration et de Marketing.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'élèvent à 2,1 millions \$ pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 2010 comparativement à 0,6 million \$ pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2009. Au troisième trimestre de 2010, les comptes à recevoir ont généré 1,6 million \$ et 0,9 million \$ a été utilisé pour rembourser les comptes fournisseurs. Les pertes enregistrées étaient moindres pour la même période en 2009 suite à l'enregistrement des revenus plus élevés.

Les sorties de fonds reliées aux activités de financement s'élèvent à 0,4 million \$ pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010, conséquemment au remboursement de la dette à long terme.

Les sorties de fonds reliées aux activités d'investissement s'élèvent à 0,6 million \$ pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2010, conséquemment à l'acquisition de brevets et d'immobilisations corporelles.

Sommaire des résultats trimestriels

L'information trimestrielle non vérifiée présentée ci-dessous est en dollars canadiens sauf pour les montants par action.

	2010 30 septembre	2010 30 juin	2010 31 mars	2009 31 décembre	2009 30 septembre	2009 30 juin	2009 31 mars	2008 31 décembre
Revenus	2,1	5,1	3,2	4,3	3,2	2,3	3,8	4,0
Profit/(Perte nette)	(2,9)	(0,9)	(3,1)	(2,4)	0,2	(5,1)	(2,0)	(5,2)
Perte nette par action (de base et diluée)	0,01	0,00	0,01	0,01	0,00	0,02	0,01	0,02
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	350	350	341	331	327	320	317	294

Transaction avec apparentés

Le 5 décembre 2008, la société a consenti une garantie (la « Garantie ») en faveur de Camofi Master LDC (« Camofi »), relativement à une convention de prêt modifiée et reconfirmée (le « Prêt ») entre Camofi et une compagnie détenue à part entière par un officier de la société (« l'emprunteur »). Le Prêt a été contracté en décembre 2007 pour acheter des actions de la société.

Aux termes de la Garantie, la société doit assumer les obligations de l'emprunteur relativement au paiement total du capital et intérêts du Prêt si l'emprunteur est incapable de satisfaire à ses obligations. Tout paiement doit être fait dans les deux jours d'un avis de défaut de Camofi. L'emprunteur peut également contraindre Camofi à liquider une partie ou la totalité des actions de la société détenues comme sûreté pour garantir le Prêt. Si la Garantie est exercée, la société peut choisir, soit de payer en argent ou d'exiger que l'emprunteur donne instruction à Camofi de liquider un montant maximal de 2 300 000 actions de la société pour rembourser le Prêt.

En relation avec la transaction ci-dessus, la société a conclu une entente avec l'emprunteur en vertu de laquelle tout paiement fait par la société aux termes de la Garantie devient automatiquement un recevable équivalent de l'emprunteur. Ce recevable porte intérêt au taux de 10 % par année, est constaté par un billet promissoire à demande et, dès que le Prêt et l'hypothèque seront terminés, ce recevable sera garanti par une hypothèque sur 2 300 000 actions de la société jusqu'à ce que tous les paiements en principal et intérêts dus à la société aient été faits. Ce recevable ne sera enregistré à sa juste valeur par la société que lorsque son recouvrement sera raisonnablement assuré.

Le risque de perte maximale pour la société est évalué à 2,3 millions \$, incluant intérêts et pénalités, sans prendre en considération les revenus nets découlant de la disposition des 9 500 000 actions hypothéquées de la société. La société a consenti la Garantie, sans aucune considération en retour. En date du 31 décembre 2009, le Prêt avait une balance de 0,9 million \$ (1,7 million \$ en 2008). L'échéancier de la dette avait été repoussé étant donné que les parties négocient présentement un calendrier révisé de paiements incluant le capital, les intérêts ainsi que les pénalités. En date du 31 décembre 2009, la société a reconnu un montant de 0,9 million \$ (1,1 million \$ en 2008) à titre de pertes liées à la garantie.

Le 25 mars 2010, les parties ont convenu d'une entente finale selon laquelle la Société paiera Camofi un montant de 800 000 \$US (837 280 \$ CAD) le 1^{er} avril 2010, en plus d'un paiement de 250 000 \$US (260 725 \$ CAD) effectué par la Société en janvier 2010, en guise de paiement complet des sommes dues en vertu du prêt et de l'extinction des obligations de l'emprunteur et de la Société.

Simultanément à cette entente finale, une convention de prêt modifiée et reconfirmée a été conclue entre l'emprunteur et la Société exigeant à l'emprunteur le remboursement complet à la Société au plus tard le 31 mars 2013. De plus, si le prix de l'action atteint certains seuils, la Société peut demander à l'emprunteur de rembourser le solde du prêt. Cette convention de prêt modifiée et reconfirmée a reçu l'approbation des actionnaires le 5 mai dernier à l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires. Finalement, ce prêt

est garanti par une hypothèque de l'emprunteur en faveur de la Société sur 9 500 000 actions de la Société. Le prêt est également garanti par InvHealth Capital Inc. en faveur de la Société de toutes ses actions de l'emprunteur et par une garantie provenant d'un officier de la Société de 100 % des actions d'InvHealth Capital Inc.

Suite à une demande du TSX, la société a émis, en mars 2010, un communiqué de presse divulguant les arrangements en rapport à la Garantie.

Information sur le capital-actions

Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

Actions émises et en circulation

Les renseignements suivants décrivent les actions émises et en circulation de la société.

Actions ordinaires

Au 30 septembre 2010, le capital-actions émis et en circulation se compose de 349 736 257 actions ordinaires (331 743 400 au 31 décembre 2009).

Au 15 novembre 2010, le capital-actions en circulation est composé de 349 736 257 actions ordinaires.

Options d'achat d'actions

Au 30 septembre 2010, la société avait 8 976 951 options d'achat d'actions en circulation assorties d'un prix de levée variant de 0,13 \$ à 1,50 \$.

Perspectives

Les perspectives concernant les activités de la société demeurent positives pour 2010. La direction de la société a su gérer les dépenses de base reliées à ses activités afin de respecter les projections du BAIIA et ce, en dépit du fait que les revenus provenant des contrats de développement soient moins élevés que prévu, suivant les modifications apportées par certains clients à leurs projets.

En novembre 2009, SaBTO a fait la recommandation de l'adoption du filtre à prions P-Capt^{MD} chez les enfants nés après le 1^{er} janvier 1996. La société, en collaboration avec MacoPharma SA, son partenaire pour la commercialisation du filtre à prions P-Capt^{MD}, fait un suivi assidu du progrès de cette recommandation. Le délai d'adoption du filtre à prions P-Capt^{MD} a eu un impact significatif sur nos projections antérieures et la décision de procéder à l'adoption du filtre aura un impact significatif sur nos projections de revenus pour l'année 2010 et les années subséquentes. En raison des variantes reliées aux paramètres de l'étendu et du calendrier d'implantation du filtre, la société ne peut se prononcer sur l'impact de cette activité sur les revenus de 2010.

Tel que le témoignent les différents communiqués diffusés récemment concernant les ententes d'approvisionnement à long terme pour des produits de bioséparation, la demande pour ces produits adsorbants d'affinité est forte et en croissance et nous anticipons qu'elle se poursuivra en 2010.

Les discussions avec les partenaires de PBT continueront au cours de 2010 et détermineront le niveau d'activités pour cette unité. De plus, les discussions de partenariat se poursuivent pour le PBI-1402. Dans l'attente de conclure un partenariat, la société se garde de faire des projections de revenus pour cette unité.

Finalement, tel que mentionné précédemment, la direction poursuivra son contrôle des coûts dans le but d'atteindre la profitabilité.

Le taux de change fera l'objet d'une surveillance assidue et des démarches additionnelles seront mises en place afin d'en minimiser l'impact dans le futur.

Norme internationale d'information financière

En mars 2009, le *Canadian Accounting Standards Board* (« AcSB ») a reconfirmé dans un deuxième Exposé sondage que pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») canadiens, seront remplacés par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices financiers débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. Conséquemment, la société préparera ses états financiers débutant le 1^{er} janvier 2011 selon les IFRS; ce qui aura pour résultat que le premier trimestre, courant et comparatif, préparé selon les IFRS couvrira les trois mois se terminant le 31 mars 2011. **Le bilan d'ouverture en date du 1^{er} janvier 2010 devra également être présenté selon les IFRS.**

Le plan de transition pour les IFRS de la société est décrit ci-dessous. Il indique les activités clé, leurs statuts et leurs impacts significatifs connus sur les secteurs comptables de la société, qui ont été identifiés jusqu'à présent.

Cette information est fournie afin de permettre aux investisseurs ou autres individus, d'avoir une meilleure compréhension du plan de transition pour les IFRS. Nous avisons les lecteurs qu'il ne serait pas approprié d'utiliser cette information pour d'autres fins. Cette information reflète aussi nos projections et attentes. Il se peut que certaines circonstances, tels des changements dans les IFRS, la réglementation ou les conditions économiques, aient un impact sur ces projections ou attentes.

Plan de transition pour les IFRS

La société a mis en place un plan de transition détaillé pour les IFRS qui comprend trois étapes :

- Étape 1 : Étendue et planification
- Étape 2: Conception et développement
- Étape 3: Implantation et révision

La société suit l'échéancier prévu pour son plan de convergence pour l'étape 1 : étendue et planification. Les répercussions provenant des différences en les PCGR canadiens et les IFRS constatées au cours de la première étape du plan de transition sont en processus d'être quantifiés.

La société a complété son Étape 1 et a fait des progrès significatifs en ce qui a trait à l'Étape 2. Les constatations reliées à cette première étape, en ce qui a trait aux points comptables d'importance de la conversion IFRS qui auront un impact sur le bilan financier de la société, sont décrites ci-dessous.

Étape 1 : Étendue et planification

L'objectif de cette étape était d'identifier les changements requis aux principes comptables de la société résultant de la transition aux IFRS pour ensuite déterminer l'étendue du travail à faire pour les étapes subséquentes du projet.

La première phase impliquait :

- une révision des IFRS applicables afin d'identifier les divergences entre celles-ci et ceux des principes comptables utilisés présentement par la société;
- le choix des principes comptables initiaux qui doivent être adressés à la date de transition ainsi que le choix des principes comptables qui seront utilisés dorénavant pour les périodes subséquentes à la transition aux IFRS ;
- initialiser le processus de priorisation des divergences qui pourraient avoir un impact considérable sur les états financiers de la société, sur les processus d'activités d'affaires ou sur les systèmes des technologies de l'information.

Étape 2 : Conception et développement

La deuxième étape implique la conception et le développement de solutions détaillées afin d'évoquer les divergences qui ont été identifiées lors de la première étape. Typiquement, ces solutions nécessiteront certains changements aux processus d'activités d'affaires et aux systèmes financiers afin de répondre aux exigences comptables et de divulgation des IFRS. La deuxième étape inclut :

- une analyse approfondie, la quantification et la documentation des divergences clé identifiées à la première étape qui nécessitent des changements aux principes comptables actuels, l'identification de processus et de contrôles auxquels certains changements pourraient être apportés afin d'assurer la conformité avec les exigences des normes internationales;
- l'implantation d'une stratégie de changements provenant de la direction qui traite des besoins au niveau des connaissances et de la formation pour les parties prenantes internes et externes concernées.

Étape 3 : Implantation et révision

Au cours de la troisième et dernière étape du plan de transition de la société, les changements, si nécessaires, aux politiques et principes comptables, aux processus d'activités d'affaires, aux systèmes et aux contrôles internes seront implantés. Ces changements seront validés selon les IFRS, avant la soumission des documents réglementaires finaux, afin d'assurer que toutes les divergences significatives ont été évoquées à temps pour la transition.

Progression vers l'achèvement du plan de transition de la société pour les IFRS

Tel qu'indiqué ci-dessus, la société a maintenant complété la première étape. La société a révisé tous les IFRS applicables et a identifié certaines zones de divergences possibles entre les IFRS et les PCGR. La société a, de plus, constaté que ses principes comptables actuels sont généralement en conformité avec les IFRS. La société continuera de faire le suivi sur les changements des IFRS au cours de 2010 et révisera et évaluera tous les principes nouveaux ou modifiés des IFRS qui seront émis avant la date de conversion. Les éléments suivants sont un résumé des secteurs comptables significatifs pour la conversion au IFRS qui auront un impact sur les états financiers de la Société :

IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière »

IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » (« IFRS 1 »), permet aux entités adoptant les IFRS pour la première fois, un nombre d'exemptions possibles et d'exceptions obligatoires dans certains volets en ce qui a trait aux obligations d'application rétrospectives des IFRS. La direction analyse présentement les différents choix de principes comptables disponibles et implantera ceux qui seront le plus appropriés pour ProMetic. Les volets qui ont été identifiés et que la Société considère présentement sont les suivants :

Ajustement au titre de la conversion de devises – Permet à une entité de remettre à zéro tous les ajustements au titre de la conversion de devises, cumulés à la date de transition, en transférant le solde aux bénéfices non répartis (déficit).

Paiement sous forme d'actions – L'Application rétrospective de IFRS 2 « Paiement sous forme d'actions » peut être évitée pour certains instruments de capitaux propres dépendamment de la date de l'octroi, de la période d'acquisition et du règlement de tous les passifs liés.

IAS 32 et IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation »

L'objectif de l'IAS 39 est d'établir des principes afin d'enregistrer et de quantifier les actifs et les passifs financiers ainsi que des contrats d'achat ou de vente pour certains items non-financiers. Les prérequis de présentation de cette information sont établis dans l'IAS 32 « Instruments Financiers : Présentation ». L'IAS 32 s'applique à la classification d'instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, dans des actifs financiers, passifs financiers et instruments d'équité. Les normes et les principes comptables canadiens équivalents sont basés sur les mêmes principes de base, toutefois, les directives ne sont pas complètement harmonisées et certains instruments financiers peuvent être mesurés ou classés différemment selon les IFRS.

Toutefois, l'étendue de l'IAS 32, est plus large que le Chapitre 3863, « Instruments Financiers – Présentation », dû en partie à la définition plus large de ce qui se qualifie comme un actif financier et un passif financier. Une révision soignée des définitions et de la portée des exemptions en vertu de l'IAS devra être effectuée au préalable pour conclure à cet effet.

En ce qui a trait aux options d'achat d'actions et la conclusion récente du prêt et du financement par équité, une révision du détail des ententes est en cours pour déterminer si le traitement actuel selon les principes comptables canadiens demeurera approprié sous les IFRS (évaluation à la juste valeur et présentation sous équité).

Pour ce qui est de la présentation des instruments financiers, ProMetic procède présentement à l'évaluation du classement de ses instruments financiers basée sur les critères de IAS 32 afin d'identifier les différences potentielles. Les résultats préliminaires démontrent que le classement du prêt à long terme d'Abraxis de 10 millions \$ est conforme au classement selon les IFRS.

ProMetic n'a identifié aucun dérivé incorporé lors de la révision de ses contrats à long terme conclus avant le 1^{er} janvier 2003 et qui seront encore en cours le 1^{er} janvier 2010.

Pour les actions privilégiées convertibles d'AM-Pharma Holding B.V classées disponibles à la vente, la Société a déjà identifié une différence relativement à la constatation et à la mesure. ProMetic a déterminé sur une base préliminaire que ces actions privilégiées, présentement évaluées au coût selon les principes comptables canadiens peuvent devoir être évaluées à la juste valeur en vertu des IFRS. La différence entre les coûts d'entretien selon les principes comptables canadiens utilisés présentement et sa valeur marchande selon les normes IFRS sera enregistrée comme étant un ajustement au bilan d'ouverture au déficit

IAS 36 « Dépréciation d'actifs »

En vertu des principes comptables canadiens, les immobilisations corporelles et les licences et brevets amortissables subissent un test de dépréciation lorsqu'il y a des événements ou des changements qui indiquent que leurs valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. IAS 36 exige qu'une entité évalue à chaque date qu'elle doit rendre des comptes, s'il y aurait indication qu'une moins-value serait à constater sur un actif. Conséquemment, IAS 36 demande que la Société soit à l'affût de tout indicateur nécessitant la comptabilisation d'une moins-value.

En ce qui à trait à la valeur de la perte pour moins-value, en vertu des principes comptables canadiens, pour les actifs autres que les actifs financiers, une moins-value est constatée, pour arriver à la juste valeur estimée, si la valeur non-actualisée des flux monétaires futurs pour un actif ou un groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. En vertu des IFRS, IAS 36, une dépréciation est reconnue si la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, d'un actif ou d'un groupe d'actifs, est moindre que la valeur comptable. En vertu des principes comptables canadiens, les moins-values sont évaluées au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur d'un actif ou groupe d'actifs et en vertu des IFRS, elles sont évaluées comme excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

La différence dans les tests et dans la détermination à savoir s'il y a moins-value ou non peut occasionner des moins-values plus fréquentes étant donné que les valeurs comptables des actifs ont été supportées par les principes comptables canadiens sur la base des flux de trésorerie non actualisés, mais ne peuvent l'être sur la base des flux de trésorerie actualisés.

IAS 36 exige également le renversement de toutes pertes pour moins-values effectuées dans le passé lorsque les circonstances nécessitant l'enregistrement d'une moins-value ont changé. Le renversement de toute moins-value n'est permis en aucune circonstance en vertu des principes comptables canadiens.

ProMetic devra passer en revue une série d'indicateurs de moins-values minimales pour chaque période où elle devra rendre des comptes et documenter cette estimation de façon trimestrielle. En vertu des IFRS, ProMetic devra estimer les moins-values en terme de montant recouvrable tel que défini par les IFRS et devra surveiller les renversements possibles subséquents des dépréciations faites précédemment, chose qui n'était pas possible en vertu des principes comptables canadiens. Cette procédure exigera que ProMetic retrace les actifs et leurs valeurs comptables initiales sans oublier les dépréciations accumulées pour des renversements possibles futurs permis en vertu des IFRS.

IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »

IAS 37, "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", requiert qu'une provision soit créée lorsque toutes les conditions suivantes sont satisfaites: (1) il existe une obligation résultant d'un événement ou d'une transaction passée, (2) il est probable qu'un déboursé soit requis pour régler l'obligation et (3) un estimé raisonnable de l'obligation peut être fait. « Probable » dans ce contexte veut dire plus probable qu'improbable. En vertu des principes comptables canadiens, le critère pour la constatation des états financiers est un seuil « probable » qui est un seuil de constatation plus élevé que « plus probable qu'improbable ». Conséquemment, il est possible qu'il y ait des dettes éventuelles qui rencontreraient les critères de constatation selon les IFRS et qui ne seraient pas constatées selon les principes comptables canadiens.

D'autres différences entre les IFRS et les principes comptables canadiens existent par rapport à l'évaluation des provisions, tel que la méthodologie pour déterminer le meilleur estimé quand il y a plusieurs résultats possibles (les IFRS utilisent le point milieu de la fourchette alors que les principes comptables canadiens utilisent la partie inférieure de la fourchette) et les IFRS exigent que la provision soit actualisée lorsque l'effet de l'actualisation est matériel.

- Dû à la différence dans les seuils de reconnaissance utilisés, ProMetic devra déterminer si une provision non reconnue selon les principes comptables a besoin de l'être selon IAS 37 à la date de la transition. ProMetic sera à l'affût des amendements de IAS 37 et de leurs dates d'application, lesquels devraient être publiés dans la deuxième moitié de 2010.

De plus, ProMetic évalue présentement s'il y aurait des passifs implicites qui devraient être constatés selon les IFRS et qui ne sont pas constatés selon les principes comptables canadiens.

La société a fait l'analyse préliminaire de l'infrastructure de son système d'information et de ses contrôles internes et a conclu que la transition aux IFRS ne nécessitera aucune modification d'ampleur à ses processus des technologies de l'information suite aux divergences qui ont été identifiées jusqu'à présent. Les impacts significatifs identifiés, s'il y a lieu, sur les processus et contrôles seront divulgués lors de dépôts futurs et ce, une fois l'évaluation terminée.

La deuxième étape du plan de transition a été entamée au début du deuxième trimestre de 2010. Au cours de 2010, la société complétera le choix des principes comptables et des options de transition selon les IFRS, et fera la quantification de l'effet sur les bénéfices non répartis d'ouverture en conformité avec les IFRS (**c.-à-d.**, le 1^{er} janvier 2010) s'il y a lieu.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, i.e., la date approximative du début de la troisième étape, la société finalisera le travail afin de préparer les processus d'affaires et les contrôles internes pour la transition.

Les ressources appropriées ont été mobilisées afin d'effectuer la transition sur un échéancier convenable selon les jalons de la société. La société s'assurera de rencontrer et de discuter des besoins en formation tout au long de la période de transition. Des experts indépendants vont prêter assistance à la société tout au long de la transition.

Le résumé ci-dessous décrit le progrès de la société vers la réalisation des activités clé ciblées dans le plan de transition pour les IFRS en date du 15 novembre 2010. Des renseignements additionnels seront fournis lorsque la date de transition sera imminente.

Activités clé ciblées	Jalons/Échéanciers	Progrès à ce jour
Préparation des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des divergences entre les IFRS et nos principes comptables et conception et implantation de solutions • Évaluation et sélection des principes comptables de départ • Évaluation des standards utilisés dans des sociétés semblables à la nôtre • Préparation des états financiers et des notes afférentes en conformité avec les IFRS • Quantification des conséquences de la transition au IFRS 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et quantification des effets significatifs complétés vers le troisième trimestre de 2010 • Choix finals des méthodes comptables pour le troisième trimestre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de l'identification des divergences dans les IFRS. • Évaluation et quantification des conséquences des choix de transition de départ est presque complétée. • La direction a recommandé au Comité de vérification que la société utilise l'option du choix de transition de départ et réinitialise à zéro, en date de la transition au bilan d'ouverture au déficit, tous les ajustements de gains et de pertes au titre de la conversion de devises.

- Une ébauche des états financiers annuels incluant les notes relatives aux divulgations concernant les IFRS a été préparée et une ébauche des états financiers trimestriels sera préparée au quatrième trimestre de 2010.

Formation et communication

- Prévoir la formation des employés concernés, de la direction et du conseil d'administration, incluant le comité de vérification
- Retenir les services d'experts indépendants pour prêter assistance à la société tout au long de la transition
- Communiquer l'avancement du plan de transition interne et externe aux partis concernés
- Formation ponctuelle en règle avec l'exercice de transition – formation complétée à la fin 2010
- Communiquer les effets des changements au cours de 2010 et 2011
- Les services d'experts indépendants ont été retenus pour venir assister les gestionnaires de l'entreprise dans la deuxième et troisième étape et dans l'identification des divergences au cours de la première étape.
- Des communications internes et externes concernant les progrès ont été entamées.

Contrôles internes (Informations financières et procédures de contrôle et de communication de l'information)

- Réviser les contrôles internes existant afin de discuter des changements d'importance aux principes comptables, s'il y a lieu, incluant le besoin de méthodes parallèles de comptabilité pour 2010
- Changements complétés pour le troisième trimestre de 2010 lorsque le choix des principes comptables sera finalisé et approuvé
- Divulgaration du rapport de gestion entamée en décembre 2008.
- Surveillance par le Comité de vérification qui fait un suivi de l'avancement du plan de transition lors de rencontres trimestrielles et à la fin de l'année.
- Faire l'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles reliés aux changements des principes comptables identifiés

Risques et incertitudes

Depuis sa constitution, la société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs, un fonds de roulement négatif et un avoir des actionnaires déficitaire au 31 décembre 2009. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements, de prêts bancaires et de dette à long terme. La capacité de la société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités et de la réalisation d'opérations rentables. La continuité d'exploitation de la société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur sa capacité à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des

actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

Risque Commercial

L'environnement économique global peut, à l'occasion, avoir un impact sur les échéanciers antérieurement établis des clients de la société qui sont sous contrats, en ce qui a trait à l'avancement de certaines étapes de recherche et de développement et des ententes de services.

La société s'efforce de limiter le risque commercial associé à ces contrats en assurant la surveillance assidue de la progression des contrats de services et de recherche et de développement des clients, et en ajustant les coûts de base de la société afin de refléter les modifications apportées aux projections de revenus. Ceci a pour but de permettre à ProMetic de respecter le plus possible ses projections au niveau du BAIIA (bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements).

Risque de financement

Jusqu'à ce que chaque unité soit financée de façon indépendante, le succès de la société dépend de sa capacité d'assurer le développement de ses deux secteurs d'exploitation, d'en commercialiser les produits, d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires et de réaliser des projets qui seront rentables. Toutes ces activités dépendent de la capacité de la société à obtenir du financement par le biais de diverses activités de financement et d'exploitation. Il n'est pas possible de prédire l'avenir des programmes de recherche et de développement ou de garantir que la société, ou ses secteurs d'exploitation, parviendront à financer ces programmes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière pour la société, si un client, un associé ou toute autre contrepartie à un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles et résultent principalement de l'encaisse, des placements, des débiteurs de la société et du prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions. La valeur comptable des actifs financiers représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée.

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la société à un risque de crédit, représentent principalement l'encaisse, les débiteurs et l'excédent de la participation dans la coentreprise PRDT sur la quote-part de l'actif net consolidé.

La société investit l'encaisse dans des titres de haute qualité émis par les agences du gouvernement et des institutions financières et diversifie ses investissements dans le but de limiter son exposition au risque de crédit tout en respectant les directives d'investissement recommandées.

La société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client, tout en appliquant les lignes directrices mises en œuvre en matière de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne pourra rencontrer ses obligations financières quand ces dernières seront dues. Voyant les projections de revenus attendues de la société, il est incertain que la société ait de liquidités suffisantes pour rencontrer ses obligations courantes ainsi que celles pour les 12 prochains mois. Lorsque la société ne croit pas avoir de liquidités suffisantes pour rencontrer ses obligations courantes, la direction considère l'accès à des fonds supplémentaires par le biais d'équité, de dette ou de partenariat. La direction gère son risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions budgétaires et la disponibilité des liquidités.

Des comptes créditeurs et charges à payer inscrits aux livres sont dus dans la période en cours.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt et les taux de change affectent les revenus de la société ou la valeur de ses instruments financiers.

Risque de taux d'intérêts

La majorité des dettes de la société portent intérêt à un taux fixe. Par conséquent, la société est exposée à un risque de taux d'intérêt limité.

Risque de change

La société est exposée au risque financier relié à la fluctuation des taux de change. La société a des activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et par conséquent, une partie des dépenses et des revenus générés sont en dollars américains et en livres sterling. Les instruments financiers exposant potentiellement la société au risque de change sont principalement constitués de l'encaisse, des débiteurs, des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la dette à long terme. La société gère le risque lié au taux de change en détenant des devises étrangères supportant les déboursés prévus dans les diverses devises et la majorité des revenus de la société sont en dollars américains et en livres sterling, ce qui vient atténuer le risque de change.

Risque de l'équité

Les changements au prix de l'action de la société pourraient influencer sur sa capacité de mobiliser des capitaux supplémentaires.

Surveillance de la crédibilité des divulgations

La direction a mis en place et maintient des systèmes efficaces de contrôles et de procédures afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et qui est divulguée à l'externe au moment opportun soit crédible. Au cours de la dernière année, cet environnement de contrôles a, encore une fois, été validé en utilisant les conditions du « *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* », un modèle de contrôle validé. Le chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière certifient les dépôts, tels que requis par le Règlement Canadien 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs).

Le conseil d'administration fait la surveillance des responsabilités relatives aux obligations de dépôts financiers de la direction par l'entremise du comité de vérification, qui lui, est composé de quatre directeurs indépendants qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de la société. Le comité de vérification et la direction de la société tiennent conseil régulièrement et font la révision des états financiers intérimaires et annuels et du rapport de gestion de la société pour en recommander l'approbation par le conseil d'administration. Le comité de vérification a d'autres responsabilités clés telles la surveillance des systèmes de contrôles internes de la société, la conformité aux exigences légales et réglementaires, la sélection des vérificateurs des actionnaires et la révision des qualifications, de l'indépendance et de la performance des vérificateurs des actionnaires.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs des actionnaires, ont une compréhension des contrôles internes et des procédures concernant les dépôts financiers qui leur permet de planifier et d'exécuter les examens et d'autres procédures de vérification qu'ils considèrent comme nécessaires selon les circonstances, afin qu'ils puissent se prononcer sur tout rapport de vérification qui sera émis pour la société. Les vérificateurs des actionnaires peuvent accéder indépendamment au comité de vérification afin de discuter du processus de vérification et de toute autre question qui y est reliée.

De plus, tous les membres du conseil d'administration et les employés de la société doivent suivre les directives de la politique de divulgation d'information de ProMetic. Elle porte sur la gestion et le traitement de l'information de la société ou la concernant, incluant les communiqués de presse, les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières incluant les rapports annuels et trimestriels de la société, les lettres aux actionnaires, les présentations faites par la direction et l'information qui figure sur le site Internet

de la société et dans d'autres communications électroniques ainsi que la divulgation d'information confidentielle à des tiers.

L'objectif de la présente politique de divulgation d'information est de faire en sorte que les communications à l'intention du public concernant ProMetic soient :

- opportunes, conformes aux faits et exactes; et
- largement diffusées conformément aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes.

Le Comité de divulgation de l'information est responsable :

- de l'élaboration et de la révision périodique de la présente politique;
- de son application;
- de la surveillance de l'application et du contrôle de sa mise en œuvre;
- de la formation des membres de la direction, des administrateurs et des employés de ProMetic sur les matières se rapportant à la divulgation de l'information;
- de l'examen de l'information et de l'autorisation de sa divulgation (que ce soit par voie électronique, par écrit ou oralement) avant sa diffusion au public; et du contrôle du site internet de la société et de ses filiales.

Le Comité de divulgation relèvera du Comité de vérification et fera état de ses activités de façon régulière au cours de l'année.



PROMETIC

ProMetic Sciences de la Vie inc.

Avis de divulgation de non examen des états financiers intermédiaires par les vérificateurs pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010

En vertu de l'alinéa a) du paragraphe 3) de l'article 4.3 de la partie 4 du Règlement 51-102 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, les états financiers intermédiaires qui n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen doivent être accompagnés d'un avis indiquant que ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un vérificateur.

Les états financiers intermédiaires non vérifiés ci-joints de la Société pour les périodes intermédiaires terminées les 30 septembre 2010 et 2009 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont la responsabilité de la direction de la Société. Les vérificateurs indépendants de la Société, Ernst & Young s.r.l. /S.E.N.C.R.L., n'ont pas effectué un examen des présents états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur d'une entité.

En ce 15^e jour de novembre 2010.

(signé) Bruce Pritchard
Bruce Pritchard
Chef de la direction financière

(signé) Pierre Laurin
Pierre Laurin
Président du conseil d'administration, président et chef de la direction

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.
BILANS CONSOLIDÉS

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	30 septembre	31 décembre
	2010	2009
	(Non vérifié)	(Vérifié)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 310 \$	493 \$
Débiteurs (note 4)	1 894	2 612
Stocks (note 5)	1 261	2 128
Frais payés d'avance	258	201
	4 723	5 434
Placements (note 6)	544	609
Immobilisations corporelles	987	1 133
Licences et brevets	4 141	3 908
	10 395 \$	11 084 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	- \$	911 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 8)	3 026	6 956
Revenus reportés	186	910
Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	5 650	3 137
Portion à court terme de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements (note 10)	716	1 316
	9 578	13 230
Dette à long terme (note 9)	8 243	2 296
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements (note 10)	2 242	1 826
	20 063	17 352
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions (note 11)	214 334	212 728
Surplus d'apport	10 300	10 019
Droits d'acquisition (note 11)	4 927	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(608)	(735)
Déficit	(238 621)	(228 279)
	(9 668)	(6 268)
	10 395 \$	11 084 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Revenus	2 064 \$	3 116 \$	10 317 \$	9 300 \$
Charges				
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	86	464	2 324	2 003
Frais de recherche et de développement rechargeables	1 454	1 353	1 759	3 190
Frais de recherche et de développement non rechargeables	1 813	1 407	7 111	6 419
Frais d'administration et de marketing	1 327	1 020	4 125	3 513
(Gain) Perte de change	(349)	(1 321)	155	(658)
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	78	178	195	603
Amortissement et radiation des licences et brevets	101	404	294	606
	4 510	3 506	15 963	15 677
Perte avant les éléments suivants	(2 446) \$	(390) \$	(5 646) \$	(6 377) \$
Gain (Perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	(35)	-	197	-
Gain sur décomptabilisation du passif net dans PRDT	-	1 257	-	1 257
Frais reliés à une garantie (note 12)	-	(357)	(180)	(357)
Dépenses d'intérêts nets et pénalités	(404)	(348)	(1 314)	(1 491)
Perte nette	(2 885) \$	163 \$	(6 943) \$	(6 967) \$
Perte nette par action (de base et diluée)	(0,01)	0,00	(0,02)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	349 736	326 939	346 986	321 633
Résultat étendu				
Perte nette	(2 885) \$	163 \$	(6 943) \$	(6 967) \$
Devises - Ajustement de la conversion	(51)	(1 061)	127	(926)
Total du résultat étendu	(2 936) \$	(898) \$	(6 816) \$	(7 893) \$

Pour des informations supplémentaires sur les résultats, voir note 14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS DU SURPLUS D'APPORT

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)
 (En milliers de dollars canadiens)

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2010

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Autres	Total du surplus d'apport
SURPLUS D'APPORT AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 402 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 019 \$
Rémunération à base d'actions	281	-	-	281
Émission de bons de souscription	-	-	-	-
SURPLUS D'APPORT AU 30 SEPTEMBRE 2010	1 683 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 300 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2009

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Autres	Total du surplus d'apport
SURPLUS D'APPORT AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 064 \$	6 138 \$	2 136 \$	9 338 \$
Rémunération à base d'actions	258	-	-	258
Émission de bons de souscription	-	281	-	281
SURPLUS D'APPORT AU 30 SEPTEMBRE 2009	1 322 \$	6 419 \$	2 136 \$	9 877 \$

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2010

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Autres	Total du surplus d'apport
SURPLUS D'APPORT AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 563 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 180 \$
Rémunération à base d'actions	120	-	-	120
Émission de bons de souscription	-	-	-	-
SURPLUS D'APPORT AU 30 SEPTEMBRE 2010	1 683 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 300 \$

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2009

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Autres	Total du surplus d'apport
SURPLUS D'APPORT AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 258 \$	6 345 \$	2 136 \$	9 739 \$
Rémunération à base d'actions	64	-	-	64
Émission de bons de souscription	-	74	-	74
SURPLUS D'APPORT AU 30 SEPTEMBRE 2009	1 322 \$	6 419 \$	2 136 \$	9 877 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**ÉTATS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Balance au début de la période	(557) \$	135 \$	(735) \$	- \$
Devises - Ajustement de la conversion	(51)	(1 061)	127	(926)
Balance à la fin de la période	(608) \$	(926) \$	(608) \$	(926) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

Au 30 septembre 2010, la somme du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu est 239 230 \$.

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**ÉTATS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS DU DÉFICIT**

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Déficit au début de la période	232 403 \$	226 048 \$	228 279 \$	218 897 \$
Perte nette	2 885	(163)	6 943	6 967
Ajustement relié à des droits d'acquisition (note 11)	3 333	-	3 333	-
Frais d'émission d'actions	1	22	67	43
Déficit à la fin de la période	238 621 \$	225 907 \$	238 621 \$	225 907 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Voir statuts, nature des activités et continuité d'exploitation - note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (Perte nette) et résultat étendu	(2 887) \$	163 \$	(6 945) \$	(6 967) \$
Ajustements pour concilier la perte nette aux flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation:				
Émission de bons de souscriptions	-	(206)	-	-
Gain sur décomptabilisation du passif net dans PRDT	-	(1 257)	-	(1 257)
Intérêts sur la dette à long terme	209	203	731	876
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	54	-
Dépenses payées en action	-	-	-	352
Charge de rémunération à base d'actions	120	68	280	262
Gain de change non réalisé	(302)	(89)	(368)	(291)
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	78	178	195	603
Amortissement et radiation des licences et brevets	102	404	294	606
	(2 680)	(537)	(5 759)	(5 816)
Variation d'éléments du fonds de roulement (note 16)	558	(73)	(3 453)	3 327
	(2 122)	(610)	(9 212)	(2 489)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'émission d'actions	-	-	3 201	-
Frais d'émission d'actions	-	(30)	24	(49)
Remboursement de l'emprunt bancaire	-	-	(911)	-
Other loan	-	2 147	-	4 970
Dette à long terme	-	-	10 671	-
Remboursement de la dette à long terme	(393)	(1 248)	(2 519)	(4 282)
Remboursement de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements	-	-	(49)	-
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements	-	2 483	-	3 442
	(393)	3 353	10 417	4 081
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'un placement	-	5	-	50
Disposition d'un placement	-	-	50	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(299)	(76)	(347)	(105)
Acquisition de licences et brevets	(330)	(10)	(470)	(118)
	(629)	(81)	(767)	(173)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(3 144)	2 661	438	1 420
Effet net du taux de change sur l'encaisse	213	(918)	379	(12)
Encaisse au début de la période	4 241	581	493	917
Encaisse à la fin de la période	1 310 \$	2 325 \$	1 310 \$	2 325 \$

Pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie, voir note 16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation

ProMetic Sciences de la Vie inc. (ci-après nommée «ProMetic» ou la «Société»), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société biopharmaceutique internationale spécialisée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'une gamme d'applications provenant de sa propre technologie exclusive. La Société détient une technologie brevetée essentielle à la purification à grande échelle de médicaments, de produits génomiques et protéomiques pour des applications médicales et thérapeutiques.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada sur la base de la continuité de l'exploitation, présumant que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des activités, dans un avenir prévisible. Depuis sa constitution, la Société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs, un fonds de roulement négatif et un avoir des actionnaires déficitaire au 30 septembre 2010. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements, de prêts bancaires et de dette à long terme.

La capacité de la Société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités provenant soit de l'émission d'actions ou de dette à long terme et de la réalisation d'opérations rentables. La présente situation économique fait que l'accès à des sources de financement s'avère difficile et plus coûteuse. Malgré tout, la Société a conclu un financement par équité totalisant 3 000 000 \$US et un prêt de cinq ans de 10 000 000 \$US avec Abraxis BioScience Inc. (note 9). La continuité d'exploitation de la Société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur la capacité de celle-ci à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la Société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

2. Mode de présentation

Le bilan consolidé non vérifié au 30 septembre 2010 et les états consolidés non vérifiés des résultats et du résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les trimestres terminés les 30 septembre 2010 et 2009 ont été préparés selon les mêmes principes et conventions comptables que ceux qui ont été utilisés pour les états financiers annuels.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ProMetic Sciences de la Vie inc., de ses filiales ProMetic BioSciences inc., ProMetic BioSciences (USA), Inc., ProMetic BioSciences Ltd., ProMetic BioThérapeutics Inc. ProMetic Fabrication Inc. et Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc., (PRDT)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

En 2009, il a été déterminé que le groupe de filiales dirigé par ProMetic BioSciences Ltd respecte les critères du Chapitre 1651, Conversion de devises, du Manuel de l'ICCA et est dorénavant considéré comme filiales étrangères autonomes. Le fait d'avoir une filiale étrangère autonome a un effet sur le traitement du gain ou de la perte de change. En effet, dorénavant, le gain ou la perte de change relié aux activités de la filiale étrangère autonome fera partie de l'avoir des actionnaires sous la rubrique « Cumul des autres éléments du résultat étendu » alors que le gain ou la perte de change relié aux activités des filiales étrangères intégrées figurent à l'état des résultats et du résultat étendu. L'impact total à l'avoir des actionnaires demeure le même que la filiale soit étrangère ou autonome.

Les états financiers intérimaires ne comprennent pas toute l'information requise pour les fins des états financiers annuels. Ils doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de la Société et des notes y afférents au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date figurant dans le rapport annuel adressé aux actionnaires de la Société. L'information au 30 septembre 2010 et pour les trimestres se terminant les 30 septembre 2010 et 2009 n'est pas vérifiée.

3. Modification de conventions comptables

Regroupements d'entreprises, États financiers consolidés et Participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1er janvier 2011 ou après cette date. Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. L'application anticipée de la norme est permise. Si une société applique le chapitre avant le 1^{er} janvier 2011, elle devra divulguer ce fait et appliquer les chapitres 1582, 1601 et 1602 également. La Société évalue présentement l'impact de l'adoption des normes dans le cadre de son plan de conversion aux normes IFRS.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, l'ICCA a publié le CPN-175, « Accords de prestations multiples générateurs de produits » en remplacement du CPN-142 portant le même nom. Cet abrégé a été amendé pour : 1) fournir des conseils à jour sur l'existence des accords de prestations multiples et comment les services à fournir dans ce type d'arrangement devraient être séparés et la contrepartie allouée à ces services; 2) exiger, dans les cas où un vendeur n'a pas de preuve du prix de vente ou une preuve d'un prix de vente consenti à une tierce partie, que l'entité alloue les revenus en utilisant des prix de vente estimés pour les services rendus; 3) éliminer la méthode de la valeur résiduelle et exiger qu'une entité répartisse ses revenus en utilisant la méthode relative reliée au prix de vente; et 4) exiger une divulgation qualitative et quantitative plus élaborée à l'égard de jugements significatifs faits lors de l'application de ces conseils.

Les changements comptables expliqués dans le CPN-175 entrent en vigueur pour les exercices ouverts le ou après le 1er janvier 2011. L'adoption de ces changements peut être faite de façon prospective ou rétroactive. Si cet abrégé est adopté de façon anticipée au cours d'une période où l'entreprise a déjà divulgué de l'information, l'adoption doit être effectuée de façon rétroactive depuis le début de l'exercice financier en cours.

La société évalue présentement l'impact futur de ces changements sur ses états financiers et n'a donc pas déterminé le moment et la méthode d'adoption de ces changements.

4. Débiteurs

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Comptes-clients	924 \$	1 531 \$
Taxes de vente et crédits d'impôts à recevoir	470	936
Avance à un dirigeant, sans intérêt	13	-
Autres	487	145
	1 894 \$	2 612 \$

5. Stocks

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Matières premières	302 \$	538 \$
Produits en cours et produits finis	959	1 590
	1 261 \$	2 128 \$

Le total des stocks constaté à la dépense apparaît dans le coût des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu.

Au cours du trimestre, il n'y a pas eu de dépréciation de stocks (aucune en 2009) et il n'y a pas eu de renversement de provisions constatées précédemment (aucune en 2009).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

6. Placements

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Encaisse assujettie à certaines restrictions	67 \$	69 \$
Certificats de placement garantis, 0.35 % et 0.45 %, venant à échéance en juin 2011, donnés en garantie à des fournisseurs pour des lettres de crédit échéant en septembre 2010 et en novembre 2010.	234	287
Actions privilégiées convertibles de AM-Pharma Holding B.V.	243	253
	544 \$	609 \$

7. Emprunt bancaire

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Emprunt bancaire pour un montant autorisé de 915 \$ lié aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement et garanti par une hypothèque du même montant sur les crédits d'impôts présents et futurs portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % (4.25 % au 31 décembre 2009)	- \$	911 \$

Au cours de 2010, l'emprunt bancaire a été remboursé entièrement par la Société.

8. Comptes fournisseurs et charges à payer

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Comptes fournisseurs	1 003 \$	4 039 \$
Charges à payer reliées à une garantie (note 12)	-	920
Autres charges courus à payer	2 023	1 997
	3 026 \$	6 956 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

9. Dette à long terme

	Portion Courante	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Billet promissaire	250 \$	250 \$	250 \$
Autres prêts	5 383	13 622	5 144
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	17	21	39
	5 650	13 893	5 433
Portion à court terme de la dette à long terme		5 650	3 137
		8 243 \$	2 296 \$

La description et les détails des différentes composantes de la dette à long terme figurent dans les états financiers vérifiés annuels pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

Les prêts ont été octroyés par des actionnaires de longue date et par des partenaires stratégiques de l'entreprise.

10. Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements

Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements pour un montant initial de 2 millions de livres sterling, qui équivaut également à la juste valeur, et pouvant atteindre 2,5 millions de livres, portant intérêts à un taux de 5 % annuellement. Cette avance sera amortie à l'encontre des revenus constatés par rapport aux contrats d'approvisionnements et ce, au fur et à mesure que les produits seront livrés. L'avance a une durée de 5 ans et la balance dû à l'échéance est remboursable en argent. La portion à court terme de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements a été déterminé en fonction des ventes de produits prévus au cours des 12 prochains mois. Une réduction de l'avance de 49 \$ a été effectuée au cours des neuf premiers mois de 2010 et est reliée aux produits livrés en vertu de l'entente.

11. Capital-actions

	30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Actions ordinaires émises et payées	349 736 257	214 784 \$	331 743 400	213 178 \$
Prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions, sans intérêt et échéant au plus tard au 31 décembre 2010 (*)		(450)		(450)
Solde à la fin de la période		214 334 \$		212 728 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

(*) Le prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions a été prolongé pour un an et vient à échéance le 31 décembre 2010.

a) Émission d'actions

Les modifications survenues dans les actions ordinaires émises et en circulation sont les suivantes :

	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2009	331 743 400	212 728 \$
Actions émises:	17 992 857	1 606
Solde au 30 septembre 2010	349 736 257	214 334 \$

En février 2010, 14 495 452 droits d'acquisition octroyés à Abraxis BioScience inc., lors d'un financement ayant eu lieu le 3 septembre 2008, ont été annulés et immédiatement réémis avec les mêmes conditions à l'exception de la durée qui a été prolongée, passant de 3,5 ans à 7 ans. Ces nouveaux droits d'acquisition ne pouvaient être exercés pour une période de 4 mois suivant leur émission. La juste valeur des nouveaux droits d'acquisition a été déterminé en utilisant le modèle de Black & Scholes, résultant ainsi en un ajustement de 1,6 million \$ du capital-actions.

b) Options d'achat d'actions

La Société a créé un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction et employés ou consultants. Le régime prévoit que le nombre total d'actions réservées à cette fin et pour d'autres programmes incitatifs ne pourra excéder en aucun temps 15 913 317 actions ordinaires. Depuis le 10 septembre 2001, les nouvelles options émises peuvent être exercées à l'intérieur d'une période n'excédant pas 5 ans et 1 mois à compter de la date d'octroi (les options peuvent être levées à raison de 20 % d'acquisition par année, après 1 an suivant la date de l'octroi ou immédiatement à la date de l'octroi). Le prix d'exercice est basé sur le cours moyen du titre pour les cinq jours ouvrables précédant l'octroi.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation au cours du dernier trimestre :

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par actions
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2009	8 669 391	0,39 \$
2010 Octroyées	923 300	0,18
Annulées	(65 240)	0,32
Expirées	(550 500)	1,07
Nombre d'options en circulation au 30 septembre 2010	8 976 951	0,33 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

c) Rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions:

La juste valeur des options octroyées a été calculée à la date d'attribution en se basant sur le modèle de calcul de Black-Scholes avec les hypothèses suivantes :

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Taux d'intérêts sans risque	2.94 %	1,26%
Rendement des dividendes	0 %	0 %
Volatilité de la valeur boursière du titre	86.12 %	87,82 %
Durée de vie prévue	5 ans	1 et 5 ans

La juste valeur unitaire estimée des options octroyées au cours de la période se terminant le 30 septembre 2010 est 0,12 \$. Pour l'année 2009, elle était 0,06 \$.

12. Transaction entre apparentés

Le 5 décembre 2008, la Société a consenti une garantie (la « Garantie ») en faveur de Camofi Master LDC (« Camofi»), relativement à une convention de prêt modifiée et reconfirmée (le « Prêt ») entre Camofi et une compagnie détenue à part entière par un officier de la Société (« l'emprunteur »). Le Prêt a été contracté initialement en décembre 2007 pour acheter des actions de la Société.

Aux termes de la Garantie, la Société doit assumer les obligations de l'emprunteur relativement au paiement total du capital et intérêts du Prêt si l'emprunteur est incapable de satisfaire à ses obligations. Tout paiement doit être fait dans les deux jours d'un avis de défaut de Camofi. L'emprunteur peut également contraindre Camofi à liquider une partie ou la totalité des actions de la Société détenues comme sûretés pour garantir le Prêt. Si la Garantie est exercée, la Société peut choisir, soit de payer en argent ou d'exiger que l'emprunteur donne instruction à Camofi de liquider un montant maximal de 2 300 000 actions de la Société pour rembourser le Prêt.

En relation avec la transaction ci-dessus, la Société a conclu une entente avec l'emprunteur en vertu de laquelle tout paiement fait par la Société aux termes de la Garantie devient automatiquement un recevable équivalent de l'emprunteur. Ce recevable porte intérêt au taux de 10 % par année, est constaté par un billet promissoire à demande et, dès que le Prêt et l'hypothèque seront terminés, ce recevable sera garanti par une hypothèque sur 2 300 000 actions de la Société jusqu'à ce que tous les paiements en principal et intérêts dus à la Société aient été faits. Ce recevable ne sera enregistré à sa juste valeur par la Société que lorsque son recouvrement sera raisonnablement assuré.

Le risque de perte maximale pour la Société est évalué à 2 300 \$, incluant intérêts et pénalités, sans prendre en considération les revenus nets découlant de la disposition des 9 500 000 actions hypothéquées de la Société. La Société a consenti la Garantie, sans aucune considération. En date du 31 décembre 2009, le Prêt avait une balance de 920 \$. L'échéancier de la dette a été repoussé étant donné que les parties négocient présentement une cédula révisée de paiements incluant le capital, les intérêts et les pénalités. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé un montant de 943 \$ à titre de pertes reliées à la Garantie.

Le 25 mars 2010, les parties ont convenu une entente finale selon laquelle la Société paiera Camofi un montant de 800 000 \$US (837 280 \$ CAD) le 1er avril 2010, en plus d'un paiement de 250 000 \$US

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

(260 725 \$ CAD) effectué par la Société en janvier 2010, en guise de paiement complet des sommes dues en vertu du prêt et de l'extinction des obligations de l'emprunteur et de la Société.

Simultanément à cette entente finale, une convention de prêt modifiée et reconfirmée a été conclue entre l'emprunteur et la Société exigeant à l'emprunteur le remboursement complet à la Société au plus tard le 31 mars 2013. De plus, si le prix de l'action atteint certains seuils, la Société peut demander à l'emprunteur de rembourser le solde du prêt. Cette convention de prêt modifiée et reconfirmée a reçu l'approbation des actionnaires le 5 mai dernier à l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires.

Finalement, ce prêt est garanti par une hypothèque de l'emprunteur en faveur de la Société sur 9 500 000 actions de la Société. Le prêt est également garanti par InvHealth Capital Inc. en faveur de la Société de toutes ses actions de l'emprunteur et par une garantie provenant d'un officier de la Société de 100 % des actions d'InvHealth Capital Inc.

13. Informations sur le capital

Le capital de la Société est composé de l'encaisse, d'un emprunt bancaire, de dette à long terme et de l'avoir des actionnaires.

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Emprunt bancaire	- \$	911 \$
Dette à long terme (note 9)	13 893	5 433
Avoir des actionnaires	(9 668)	(6 268)
Encaisse	(1 310)	(493)
	2 915 \$	(417) \$

Les objectifs de la Société dans sa gestion du capital est de s'assurer une position de liquidité suffisante pour financer ses activités de recherche et de développement, ses frais d'administration et de marketing, son fonds de roulement et ses investissements en immobilisations incluant ceux reliés aux licences et brevets. La Société fait tous les efforts possibles pour gérer ses liquidités de façon à minimiser la dilution de ses actionnaires.

Afin de rencontrer ses objectifs en matière de gestion de son capital, la Société pourrait tenter d'émettre de nouvelles actions ou de conclure de nouvelles dettes. La Société n'est pas assujettie de façon externe à des exigences imposées sur son capital et la stratégie de la Société dans la gestion du risque de son capital demeure inchangée depuis le 31 décembre 2009.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

14. Informations incluses aux états consolidés des résultats

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Dépenses brutes de recherche et de développement	3 577	\$ 3 172	\$ 9 837	\$ 10 179
Crédits d'impôts de recherche et développement	(310)	(412)	(967)	(570)
Intérêts et pénalités sur la dette à long terme	287	41	842	45
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres dépenses d'intérêts	119	311	478	1 454
Intérêts sur autres passifs financiers	406	352	1 320	1 499
Revenus d'intérêts sur actifs financiers détenus à des fins de transactions	(2)	(4)	(6)	(8)

15. Instruments financiers et gestion des risques financiers

a) Instruments financiers

La Société a classé ses instruments financiers de la façon suivante :

	30 septembre	31 décembre
	2010	2009
Actifs financiers		
Détenu à des fins de transactions		
Encaisse mesurée à la juste valeur	1 310	\$ 493
Encaisse assujettie à certaines restrictions mesurée à la juste valeur	67	69
	<u>1 377</u>	<u>562</u>
Prêts et créances		
Débiteurs et prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions, enregistrés au coût après amortissement	1 873	2 126
Certificats de placement garantis, enregistrés au coût après amortissement	234	287
	<u>2 107</u>	<u>2 413</u>
Actifs disponibles à la vente		
Actions privilégiées convertibles d'AM-Pharma Holding B.V, évaluées au coût	243	253
Passifs financiers		
Autres passifs financiers		
Emprunt bancaire, comptes fournisseurs et charges à payer, évalués au coût après amortissement	3 026	\$ 7 867
Dettes à long terme, évaluée au coût après amortissement	13 893	5 433
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements, évaluée au coûts après amortissement	2 958	3 142
	<u>19 877</u>	<u>16 442</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments financiers semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 – techniques d'évaluations basées sur des données importantes non observables.

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les instruments financiers dans les états financiers de la Société, mesurés à la juste valeur, sont l'encaisse et l'encaisse assujettie à certaines restrictions. Ces deux instruments financiers ont été classés au Niveau 1 par la Société étant donné qu'il y a un marché actif pour ceux-ci.

b) Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des certificats de placement garanti, de l'encaisse assujettie à certaines restrictions, de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs et charges à payer égalent leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur du placement AM-Pharma Holding B.V. ne peut être déterminée parce qu'il s'agit d'actions d'une Société privée.

Pour la juste valeur de la dette à long terme, la Société a utilisé la valeur actualisée des paiements futurs en considérant le taux d'intérêt que la Société pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

c) Gestion des risques financiers

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque du marché.

Le Conseil d'administration de la Société a la responsabilité de la surveillance de ces risques et revoit les politiques de la Société de façon continue afin de s'assurer que ces risques sont gérés de façon approprié.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière pour la Société, si un client, un associé ou toute autre contrepartie à un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles et résultent principalement de l'encaisse, des placements, des débiteurs et du prêt à un dirigeant pour l'achat

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

d'actions. La valeur comptable des actifs financiers représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Les instruments financiers qui exposent, potentiellement, la Société à un risque de crédit représentent principalement l'encaisse et les débiteurs.

La Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client.

La Société investit l'encaisse dans des titres de haute qualité émis par les agences du gouvernement et des institutions financières et diversifie ses investissements dans le but de limiter son exposition au risque de crédit, tout en appliquant les lignes directrices mises en œuvre en matière de placement.

La provision pour mauvaises créances au 30 septembre 2010 totalise 535 \$. Au 31 décembre 2009, elle s'élevait à 568 \$.

Les comptes-clients incluent des sommes à recevoir d'un client représentant environ 62 % du total des comptes clients de la Société au 30 septembre 2010 et un client représentant environ 80 % du total des comptes-clients au 31 décembre 2009.

Une partie importante des revenus de la Société provient de certains clients. Au 30 septembre 2010, la Société avait deux clients qui comptaient pour 55 % et 14 % respectivement du total des revenus. Au 30 septembre 2009, trois clients représentaient 36 %, 19 % et 18 % des revenus respectivement.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne pourra rencontrer ses obligations financières quand ces dernières seront dues. Lorsque la Société ne croit pas avoir de liquidités suffisantes pour rencontrer ses obligations courantes, la direction considère l'accès à des fonds supplémentaires par le biais d'équité, de dette ou de partenariat. La direction gère son risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions budgétaires et la disponibilité des liquidités.

Les flux de trésorerie payables en ce qui concerne les clauses contractuelles des passifs financiers à la date du bilan sont les suivantes :

	Au 30 septembre 2010				
	Moins de 3 mois	3-6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 026	-	-	-	3 026
Dette à long terme	755	3 065	2 507	8 243	14 570
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnement	-	168	548	2 242	2 958
	3 782 \$	3 233 \$	3 055 \$	10 485 \$	20 554 \$

Ce tableau illustre seulement les passifs et ne prévoit pas les revenus associés aux actifs détenus par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

iii) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que des changements dans les prix du marché tel que les taux d'intérêts et les taux de change affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers.

a) Risque de taux d'intérêt

La majorité des dettes de la Société portent intérêts à taux fixes. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt limité.

b) Risque de change

La Société est exposée au risque financier relié à la fluctuation des taux de change. La Société a des activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et, par conséquent, une partie des dépenses engagées et des revenus générés sont en dollars américains et en livre sterling. Les instruments financiers exposant potentiellement la Société au risque de change sont principalement constitués de l'encaisse, des débiteurs, des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la dette à long terme. La Société gère le risque lié au taux de change en détenant des devises étrangères supportant les déboursés prévus dans les diverses devises et la majorité des revenus de la Société sont en dollars américains et en livres sterling, ce qui vient atténuer le risque de change.

Au 30 septembre 2010, la Société est exposée au risque de change par le biais des actifs et passifs suivants traduits respectivement en dollars américains et en livres sterling.

En dollars américains	30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Dollars US	Dollars CAD	Dollars US	Dollars CAD
Encaisse	341 216	351 384	237 708	248 785
Débiteurs	957 510	986 044	156 681	163 982
Comptes fournisseurs et charges à payer	(1 537 938)	(1 583 769)	(3 003 800)	(3 143 778)
Dette à long terme	(10 013 589)	(10 311 994)	(20 527)	(21 484)
Exposition nette	(10 252 801)	(10 558 334)	(2 629 938)	(2 752 495)

En livres sterling	30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Livres Sterling	Dollars CAD	Livres Sterling	Dollars CAD
Encaisse	470 579	762 243	77 374	130 901
Débiteurs	138 240	223 921	881 506	1 491 332
Comptes fournisseurs et charges à payer	(126 111)	(204 275)	(734 495)	(1 242 617)
Autres prêts et avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements	(1 890 782)	(3 062 689)	(2 348 443)	(3 973 096)
Exposition nette	(1 408 075)	(2 280 801)	(2 124 058)	(3 593 480)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Basée sur les expositions nettes ci-dessus au 30 septembre 2010 et assumant que toutes les autres variables ne changent pas, une augmentation ou une diminution de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain affecterait les résultats d'opérations de 1 025 280 \$US.

Une augmentation ou une diminution de 10 % du dollar canadien par rapport à la livre sterling affecterait le cumul des autres éléments du résultat étendu d'environ 140 808 livres sterling.

La Société ne conclut pas de contrat visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée.

16. Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
a) Variations d'éléments du fond de roulement				
Débiteurs	1 612 \$	1 022 \$	628 \$	2 808 \$
Stocks	(114)	360	763	175
Frais payés d'avance	17	61	(58)	119
Comptes fournisseurs et charges à payer	(875)	(462)	(4 066)	(131)
Revenus reportés	(82)	(1 054)	(720)	356
	558 \$	(73) \$	(3 453) \$	3 327 \$

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
b) Transactions non-monétaire				
Acquisitions d'immobilisations et de licences et brevets impayés	(64) \$	4 \$	136 \$	197 \$
Excédent de la participation dans la coentreprise PRDT sur la quote-part de l'actif net consolidé	-	(2,744)	-	(2 959)
Actions privilégiées rachetables au gré du détenteur	-	(4,132)	-	(4 217)
Frais d'émission d'actions impayés	(2)	9	90	120
Intérêts sur la dette à long terme impayés	209	-	731	-
c) Autre information des flux de trésorerie				
Intérêts payés	44	111	170	397
Intérêts reçus	(2)	(5)	(6)	(11)

17. Information sectorielle

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

L'information financière est présentée dans deux secteurs d'exploitation.

Les deux secteurs d'exploitation sont : Thérapeutiques et Technologies de protéines plasmatiques

Thérapeutiques : Ce secteur d'exploitation possède un composé principal, PBI-1402 qui répond à des besoins médicaux non comblés pour des patients cancéreux bénéficiant de chimiothérapie.**Technologies de protéines plasmatiques** : Ce secteur d'exploitation contient l'information financière de ces activités :

BioThérapeutiques : développe un procédé unique au fractionnement du plasma, le Procédé de Purification des Protéines Plasmatiques (PPPS).

Bioséparation : développe et met sur le marché des produits de bioséparation basés sur sa technologie brevetée Mimetic Ligand^{MC}.

Soins Animales : Le but à long terme est d'utiliser la technologie validée de PRDT concernant la réduction de prions dans la recherche d'un diagnostic qui certifierait que le bétail vivant serait testé contre l'encéphalopathie spongiforme bovine (« ESB »).

a) Revenus et dépenses par secteur d'exploitation**Neuf mois terminés le 30 septembre 2010**

	Thérapeutiques	Technologies de protéines plasmatiques	Corporatif	Total
Revenus	2	10 315	-	10 317
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	2 324	-	2 324
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	1 759	-	1 759
Frais de recherche et de développement non rechargeables	1 229	5 882	-	7 111
Frais d'administration et de marketing	-	620	3 505	4 125
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	48	121	26	195
Amortissement et radiation des licences et brevets	83	211	-	294
Perte de change	-	-	155	155
Gain (Perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	(210)	-	13	(197)
Frais reliés à une garantie	-	-	180	180
Dépenses d'intérêts	33	127	1 160	1 320
Revenus d'intérêts	(5)	(1)	-	(6)
Perte nette	1 176	728	5 039	6 943

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2009

	Thérapeutiques	Technologies de protéines plasmatiques	Corporatif	Total
Revenus	38	9 262	-	9 300
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	2,003	-	2 003
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	3 190	-	3 190
Frais de recherche et de développement non rechargeables	1 348	5 071	-	6 419
Frais d'administration et de marketing	-	521	2 992	3 513
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	116	459	28	603
Amortissement et radiation des licences et brevets	400	206	-	606
Gain sur décomptabilisation du passif net dans PRDT	-	(1 257)	-	(1 257)
Frais reliés à une garantie	-	-	357	357
Gain de change	-	-	(658)	(658)
Dépenses d'intérêts	106	88	1 305	1 499
Revenus d'intérêts	(4)	(4)	-	(8)
Perte nette	1 927	1 014	4 026	6 967

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Trimestre terminé le 30 septembre 2010

	Thérapeutiques	Technologies de protéines plasmatiques	Corporatif	Total
Revenus	1	2 063	-	2 064
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	86	-	86
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	1 454	-	1 454
Frais de recherche et de développement non rechargeables	411	1 402	-	1 813
Frais d'administration et de marketing	-	227	1 100	1 327
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	27	46	5	78
Amortissement et radiation des licences et brevets	30	71	-	101
Gain de change	-	-	(349)	(349)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	35	-	-	35
Dépenses d'intérêts	-	42	364	406
Revenus d'intérêts	(2)	-	-	(2)
Perte nette	500	1 265	1 120	2 885

Trimestre terminé le 30 septembre 2009

	Thérapeutiques	Technologies de protéines plasmatiques	Corporatif	Total
Revenus	4	3 112	-	3 116
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	464	-	464
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	1 353	-	1 353
Frais de recherche et de développement non rechargeables	48	1 359	-	1 407
Frais d'administration et de marketing	-	181	839	1 020
Amortissement des immobilisations corporelles	42	127	9	178
Amortissement des licences et brevets	332	72	-	404
Gain sur décomptabilisation du passif net dans PRDT	-	(1 257)	-	(1 257)
Frais reliés à une garantie	-	-	357	357
Gain de change	-	-	(1 321)	(1 321)
Dépenses d'intérêts	71	32	249	352
Revenus d'intérêts	(4)	-	-	(4)
Perte nette (bénéfice net)	485	(781)	134	(163)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

b) Revenus par secteur géographique ⁽¹⁾:

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
États-Unis	1 568 \$	2 126 \$	8 714 \$	6 663 \$
Brésil	321	-	712	-
Royaume-Uni	29	80	349	479
Allemagne	47	2	217	7
Autriche	12	842	117	1 656
Hollande	1	-	74	-
Danemark	32	-	64	35
Suisse	52	62	52	123
Canada	1	4	2	38
Australie	-	-	-	150
Italie	-	-	-	102
Inde	-	-	-	19
Autres pays	1	-	16	28
	2 064 \$	3 116 \$	10 317 \$	9 300 \$

(1) Les revenus sont regroupés selon l'origine géographique du client et non selon celle de chacune des filiales

c) Actifs par secteur d'exploitation

	30 septembre	31 décembre
	2010	2009
Thérapeutiques	2 752 \$	2 812 \$
Technologies de protéines plasmatiques	7 052	7 690
Corporatif	591	582
	10 395 \$	11 084 \$

d) Actifs par secteur géographique

	30 septembre	31 décembre
	2010	2009
Canada	3 765 \$	3 838 \$
Etats-Unis	2 484	1 303
Royaume-Uni	4 146	5 943
	10 395 \$	11 084 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

e) Immobilisations et licences et brevets par secteur d'exploitation

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Thérapeutiques	1 837 \$	1 713 \$
Technologies de protéines plasmatiques	3 223	3 224
Corporatif	68	104
	5 128 \$	5 041 \$

f) Immobilisations et licences et brevets par secteur géographique

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Canada	1 983 \$	1 897 \$
Etats-Unis	1 297	1 096
Royaume-Uni	1 848	2 048
	5 128 \$	5 041 \$

g) Acquisitions d'immobilisations et licences et brevets par secteur d'exploitation

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Thérapeutiques	348 \$	213 \$
Technologies de protéines plasmatiques	428	257
Corporatif	3	2
	779 \$	472 \$

h) Acquisitions d'immobilisations et licences et brevets par secteur géographique

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Canada	365 \$	215 \$
Etats-Unis	282	63
Royaume-Uni	133	194
	779 \$	472 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

18. Éventualités

Une poursuite a été intentée contre la Société relativement à des paiements d'honoraires en vertu d'un contrat de consultation pour un montant d'environ 650 000 \$US. La Société est d'avis que cette poursuite n'est pas fondée et défend sa position à cet effet. Comme la Société ne croit pas au succès de cette poursuite, aucune provision à cet effet n'a été prise dans les états financiers.